

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Groupe Canaccord Genuity Inc.

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Groupe Canaccord Genuity Inc.** et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 mars 2022 et 2021, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 31 mars 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

Question clé de l'audit	Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit
<p><b>Comptabilisation des produits tirés des transactions de financement de sociétés et de fusions et acquisitions</b></p>	
<p>Au 31 mars 2022, les produits tirés des honoraires de consultation liés aux transactions de financement de sociétés et de fusions et acquisitions du Groupe s'élevaient à 493,1 millions \$. Le Groupe comptabilise les produits tirés des honoraires de consultation lorsque l'obligation de prestation liée à la transaction sous-jacente est remplie aux termes de l'entente.</p>	<p>Pour tester les produits comptabilisés tirés des honoraires de consultation, nos procédures d'audit ont compris, entre autres :</p>
<p>Étant donné que la taille de chaque transaction qui donne lieu à des honoraires de consultation est souvent importante et que le nombre de transactions et le moment auquel elles sont réalisées peuvent grandement varier d'une période à l'autre selon le niveau d'activité sur le marché, cet aspect de l'audit est considéré comme un risque d'audit clé. Lorsque des transactions importantes sont conclues vers la date de clôture, une évaluation est effectuée pour déterminer dans quelle période le Groupe a rempli ses obligations de prestation et peut ainsi comptabiliser les produits correspondants. Les détails des méthodes comptables du Groupe relatives à la comptabilisation des produits des activités ordinaires sont présentés à la note 5, « Résumé des principales méthodes comptables ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons choisi un échantillon des transactions donnant lieu à des honoraires de consultation et examiné les contrats exécutés pour déterminer si l'obligation de prestation a été remplie progressivement ou à un moment précis.</li> <li>• Nous avons testé un échantillon de transactions donnant lieu à des honoraires de consultation en cours à la date de clôture et évalué si les obligations de prestation liées aux services de consultation fournis progressivement ont été comptabilisées conformément à l'IFRS 15 en obtenant des éléments probants sur la prestation des services et en établissant une comparaison avec la partie des produits comptabilisés pour la période de prestation des services.</li> <li>• Nous avons passé en revue les documents sources, y compris les ententes exécutées et les encaissements, pour obtenir des éléments probants quant à savoir si les obligations de prestation ont été remplies pour toutes les transactions de consultation conclues immédiatement avant et après la fin de l'exercice, et avons évalué si les produits ont été comptabilisés dans la période appropriée.</li> <li>• Nous avons évalué les méthodes comptables critiques du Groupe et les informations y afférentes dans les états financiers consolidés pour déterminer si elles reflètent adéquatement les transactions en question et si elles sont conformes à l'IFRS 15.</li> </ul>

## Question clé de l'audit

## Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

**Dépréciation du goodwill affecté à des unités génératrices de trésorerie**

Au 31 mars 2022, le Groupe avait comptabilisé un goodwill de 510,3 millions \$ affecté à des unités génératrices de trésorerie (« UGT »). La direction évalue au moins une fois par an, ou lorsqu'il existe des indices de dépréciation, si la valeur comptable de ces actifs a subi une perte de valeur. Dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill, la direction compare la valeur comptable d'une UGT à sa valeur recouvrable qui est établie au moyen de la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité ou la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les tests de dépréciation des UGT reposent sur des estimations des valeurs recouvrables fondées sur des prévisions sur cinq ans avec une valeur finale pour la période subséquente. Compte tenu de la nature subjective des données d'entrée importantes pour le modèle de dépréciation, y compris la fluctuation des produits des activités ordinaires, la charge de rémunération au rendement, le taux d'actualisation et le taux de croissance final, les résultats du modèle sont sensibles aux données d'entrée qui font appel au jugement de la direction.

Compte tenu de la subjectivité inhérente aux prévisions et à l'actualisation des flux de trésorerie futurs et de l'importance du goodwill comptabilisé et affecté aux UGT au 31 mars 2022, cet aspect de l'audit est considéré comme un risque d'audit clé. Les détails des principales méthodes comptables du Groupe relatives au goodwill sont présentés à la note 5, « Résumé des principales méthodes comptables ».

**Évaluation de la juste valeur des titres détenus et des placements classés au niveau 3**

Le Groupe détient des titres et des placements de niveau 3 de 89,6 millions \$, comptabilisés à la juste valeur. Ces instruments financiers sont complexes et non liquides et nécessitent le recours à des techniques d'évaluation qui peuvent comprendre des modèles complexes et des données d'entrée non observables, qui font appel aux estimations et au jugement de la direction.

L'audit de l'évaluation de ces instruments financiers a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants, en plus de nécessiter la participation de spécialistes en évaluation pour évaluer les modèles complexes et les données d'entrée non observables utilisés, y compris tout rajustement important de valeur. Compte tenu du degré de subjectivité sous-jacent, cet aspect de l'audit est considéré comme un risque d'audit clé.

Le Groupe décrit ses jugements, estimations et hypothèses comptables importants se rapportant à l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers à la note 5, « Résumé des principales méthodes comptables », et à la note 7, « Instruments financiers ».

Pour tester la juste valeur diminuée des coûts de la vente estimative des UGT, nos procédures d'audit ont compris, entre autres :

- Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons évalué le caractère approprié et l'exactitude mathématique des modèles de dépréciation utilisés à l'égard des UGT. Dans le cadre de cette évaluation, nous avons comparé les valeurs comptables de chaque UGT qui figurent dans les modèles aux registres financiers du Groupe et comparé les UGT identifiées par le Groupe au niveau le plus bas auquel les activités font l'objet d'un suivi par la direction et d'autres membres de l'organisation, et évalué si le regroupement des UGT était approprié aux fins du test de dépréciation.
- Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons évalué les hypothèses et les données d'entrée utilisées par le Groupe aux fins du calcul de la valeur recouvrable des UGT, y compris les produits des activités ordinaires, la charge de rémunération au rendement, le taux d'actualisation et le taux de croissance final, en comparant ces hypothèses aux résultats historiques et à des données provenant de tiers.
- Nous avons procédé à des analyses de sensibilité des principales hypothèses, notamment les taux de croissance des produits des activités ordinaires et les taux de croissance des charges afin d'évaluer les variations de la valeur recouvrable des UGT qui résulteraient de modifications apportées aux hypothèses.
- Nous avons évalué les informations fournies par le Groupe à l'égard de cette question.

Pour tester la juste valeur des titres détenus et des placements classés au niveau 3, nos procédures d'audit ont compris, entre autres :

- Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons évalué le caractère approprié et l'exactitude des calculs des modèles ayant servi à l'évaluation de ces instruments financiers.
- Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons vérifié les données d'entrée importantes utilisées par la direction dans les modèles d'évaluation en les corroborant au moyen de sources internes et externes et avons effectué une analyse de sensibilité des données d'entrée importantes non observables afin d'évaluer le caractère raisonnable général de la juste valeur du portefeuille.
- Nous avons évalué les informations fournies par le Groupe à l'égard des titres et des placements détenus par le Groupe pour déterminer si elles sont conformes à l'IFRS 7 et à l'IFRS 9.

## Autres informations

---

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

---

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

---

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sean Musselman.

*Ernst + Young* s.n.l./s.e.v.c.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 2 juin 2022

# Groupe Canaccord Genuity Inc.

## États de la situation financière consolidés

Aux (en milliers de dollars canadiens)	Notes	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 788 261 \$	1 883 292 \$
Titres détenus	6	1 051 229	1 041 583
Créances clients	9, 24	3 438 655	3 973 442
Impôt sur le résultat à recevoir		1 967	738
<b>Total des actifs courants</b>		<b>6 280 112</b>	<b>6 899 055</b>
Actifs d'impôt différé	15	98 224	81 229
Placements	10	22 928	12 193
Matériel et aménagements des locaux loués	12	34 643	23 070
Immobilisations incorporelles	14	186 993	150 923
Goodwill	14	510 279	380 115
Actifs au titre de droits d'utilisation	13	117 066	85 216
<b>Total de l'actif</b>		<b>7 250 245 \$</b>	<b>7 631 801 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Titres vendus à découvert	6, 7	567 290	889 607
Dettes fournisseurs et charges à payer	9, 24	4 845 672	5 160 600
Provisions	28	8 222	10 357
Impôt sur le résultat à payer		15 952	56 285
Dettes subordonnée	16	7 500	7 500
Tranche à court terme de l'emprunt bancaire	17	6 574	12 119
Tranche à court terme des obligations locatives	18	23 928	24 311
Tranche à court terme de la contrepartie éventuelle	7, 11	10 618	17 706
Déventures convertibles	19	—	168 112
<b>Total des passifs courants</b>		<b>5 485 756</b>	<b>6 346 597</b>
Passifs d'impôt différé	15	24 875	13 552
Autres passifs	7, 11	75 758	19 577
Emprunt bancaire	17	145 467	66 200
Obligations locatives	18	101 620	70 591
<b>Total du passif</b>		<b>5 833 476</b>	<b>6 516 517</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de GCGI		1 178 069	1 107 094
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		238 700	8 190
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 416 769</b>	<b>1 115 284</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>7 250 245 \$</b>	<b>7 631 801 \$</b>

Voir les notes ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration :

« Daniel Daviau »

« Terrence A. Lyons »

DANIEL DAVIAU

TERRENCE A. LYONS

Administrateur

Administrateur

## Groupe Canaccord Genuity Inc. Comptes de résultat consolidés

Pour les exercices clos les (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>			
Commissions et honoraires		761 843	735 239
Financement de sociétés		561 725	761 551
Honoraires de consultation		493 057	197 092
Négociation à titre de contrepartiste		158 978	246 801
Intérêts		36 028	26 288
Divers		34 371	40 717
		<b>2 046 002</b>	<b>2 007 688</b>
<b>CHARGES</b>			
Charge de rémunération		1 248 184	1 227 895
Frais de négociation		102 824	122 154
Locaux et matériel		20 074	19 948
Communications et technologie		73 873	67 475
Intérêts		23 598	28 364
Frais d'administration		101 431	82 310
Amortissement	12, 14	27 593	26 156
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	13	23 894	25 040
Frais de développement		22 422	27 246
Frais connexes aux acquisitions		9 197	5 922
Ajustement de la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé	8	8 519	—
Perte et autres coûts liés à l'extinction de débetures convertibles	19	5 932	4 354
Quote-part de la perte d'une entreprise associée		192	922
		<b>1 667 733</b>	<b>1 637 786</b>
Résultat avant impôt sur le résultat		378 269	369 902
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	15		
Exigible		122 072	133 252
Différé		(14 368)	(33 152)
		<b>107 704</b>	<b>100 100</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>270 565</b>	<b>269 802</b>
<b>Résultat net attribuable aux :</b>			
Actionnaires de GCGI		246 314	263 786
Participations ne donnant pas le contrôle	8	24 251	6 016
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b>			
De base	21	94 871	96 659
Après dilution	21	109 434	108 978
<b>Résultat par action ordinaire</b>			
De base	21	2,50 \$	2,30 \$
Après dilution	21	2,16 \$	2,04 \$
<b>Dividendes par action privilégiée de série A</b>	22	1,00 \$	0,97 \$
<b>Dividendes par action privilégiée de série C</b>	22	1,25 \$	1,25 \$
<b>Dividendes par action ordinaire</b>	22	0,32 \$	0,25 \$

Voir les notes ci-jointes.

## Groupe Canaccord Genuity Inc.

### États du résultat global consolidés

Pour les exercices clos les (en milliers de dollars canadiens)	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Résultat net de l'exercice	270 565	269 802
Autres éléments du résultat global		
Variation nette des pertes latentes à la conversion des établissements à l'étranger nette de l'impôt	(33 566)	(31 439)
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>236 999</b>	<b>238 363</b>
<b>Résultat global attribuable aux :</b>		
Actionnaires de GCGI	211 433 \$	231 989 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	8 25 566 \$	6 374 \$

Voir les notes cjointes.

## Groupe Canaccord Genuity Inc.

### États des variations des capitaux propres consolidés

		31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Pour les exercices clos les (en milliers de dollars canadiens)	Notes		
<b>Actions privilégiées au début et à la fin de l'exercice</b>	<b>20</b>	<b>205 641</b>	205 641
Actions ordinaires au début de l'exercice		662 366	663 553
Actions émises dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions			10
Acquisition d'actions ordinaires dans le cadre du régime d'intéressement à long terme (« RILT »)		(60 824)	(37 822)
Actions ordinaires dont les droits sont acquis libérées par les fiduciaires pour les avantages du personnel		34 188	40 766
Variation des actions visées par l'engagement de rachat dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités		4 770	(8 181)
Conversion de débetures convertibles		—	22
Actions émises en lien avec le règlement de la contrepartie éventuelle de Jitneytrade		—	2 000
Actions émises dans le cadre de l'acquisition de Petsky Prunier		—	6 545
Actions émises en lien avec l'exercice des options sur actions liées au rendement		4 099	1 232
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités		(23 527)	(5 585)
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat importante		(44 801)	—
Prêts nets destinés à l'achat d'actions dont les droits ne sont pas acquis		(105)	(174)
<b>Actions ordinaires à la fin de l'exercice</b>	<b>21</b>	<b>576 166</b>	662 366
Composante capitaux propres des débetures convertibles au début de l'exercice		—	5 156
Reclassement vers les résultats non distribués par suite du rachat de débetures convertibles	19	—	(5 156)
<b>Composante capitaux propres des débetures convertibles à la fin de l'exercice</b>		<b>—</b>	<b>—</b>
Surplus d'apport au début de l'exercice		62 402	101 501
Paiements fondés sur des actions, montant net		45 983	15 882
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités		(21 787)	(3 274)
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat importante		(27 486)	—
Actions visées par l'engagement de rachat dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités		(2 537)	—
Composante capitaux propres liée au rachat des débetures convertibles		—	(58 747)
Prêts destinés à l'achat d'actions dont les droits ne sont pas acquis		105	174
Variation de l'actif d'impôt différé lié aux paiements fondés sur des actions		7 561	6 866
<b>Surplus d'apport à la fin de l'exercice</b>		<b>64 241</b>	62 402
Résultats non distribués (déficit) au début de l'exercice		73 220	(193 131)
Résultat net attribuable aux actionnaires de GCGI		246 314	263 786
Reclassement des profits réalisés à la cession des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		—	4 091
Dividendes sur actions ordinaires	22	(30 797)	(23 924)
Dividendes sur actions privilégiées	22	(9 484)	(9 404)
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat importante		(27 713)	—
Reclassement de la composante capitaux propres des débetures convertibles	19	—	31 802
<b>Résultats non distribués à la fin de l'exercice</b>		<b>251 540</b>	73 220
Contrepartie différée au début de l'exercice		—	6 545
Règlement de la contrepartie différée liée à l'acquisition de Petsky Prunier		—	(6 545)
Contrepartie différée liée à l'acquisition de Sawaya Partners	11	11 378	—
<b>Contrepartie différée à la fin de l'exercice</b>		<b>11 378</b>	<b>—</b>
Cumul des autres éléments du résultat global au début de l'exercice		103 465	139 353
Reclassement aux participations ne donnant pas le contrôle des autres éléments du résultat global		519	—
Reclassement des profits réalisés à la cession des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		—	(4 091)
Autres éléments du résultat global attribuables aux actionnaires de GCGI		(34 881)	(31 797)
<b>Cumul des autres éléments du résultat global à la fin de l'exercice</b>		<b>69 103</b>	103 465
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 178 069</b>	1 107 094
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice		8 190	156
<b>Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice</b>		<b>238 700</b>	8 190
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 416 769</b>	1 115 284

Voir les notes ci-jointes.

# Groupe Canaccord Genuity Inc.

## Tableaux des flux de trésorerie consolidés

	Notes	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Pour les exercices clos les (en milliers de dollars canadiens)			
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net de l'exercice		270 565 \$	269 802 \$
Éléments sans effet de trésorerie			
Amortissement	12, 14	27 593	26 156
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	13	23 894	25 040
Recouvrement d'impôt différé		(14 368)	(33 152)
Charge au titre de paiements fondés sur des actions	23	146 827	146 408
Ajustement de la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé	8	8 519	—
Perte et autres coûts liés à l'extinction de débentures convertibles	19	—	4 354
Éléments sans effet de trésorerie des frais connexes aux acquisitions		—	2 000
Quote-part de la perte d'une entreprise associée		192	922
Dépréciation des placements		—	2 370
Charge d'intérêts liée aux obligations locatives		6 518	6 765
Variations des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement			
Augmentation des titres détenus		(9 647)	(110 116)
Diminution / (augmentation) des créances clients		539 655	(699 172)
(Diminution) / augmentation de l'impôt sur le résultat à payer, montant net		(36 162)	52 329
(Diminution) / augmentation des titres vendus à découvert		(322 316)	14 590
(Diminution) / augmentation des dettes fournisseurs, des charges à payer et des provisions		(378 017)	1 387 386
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>263 253</b>	<b>1 095 682</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Rachat d'actions aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités		(45 314)	(8 859)
Rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat importante		(100 000)	—
Acquisition d'actions ordinaires dans le cadre du régime d'intéressement à long terme		(60 824)	(37 822)
Produit de l'émission d'actions privilégiées convertibles et d'autres instruments de capitaux propres dans les activités de gestion de patrimoine au Royaume-Uni et dans les dépendances de la Couronne, net des frais connexes aux acquisitions			
		224 963	—
Versement de dividendes en espèces sur les actions privilégiées convertibles émises en lien avec les activités de gestion de patrimoine au Royaume-Uni et dans les dépendances de la Couronne			
		(7 141)	—
Rachat de débentures convertibles		(168 112)	—
Produit d'un emprunt bancaire		88 465	—
Produit de l'exercice d'options sur actions liées au rendement		4 099	1 232
Paiement d'un emprunt bancaire		(8 432)	(6 925)
Paiement d'un passif non courant		—	(1 721)
Dividendes en espèces versés sur les actions ordinaires		(30 797)	(23 924)
Dividendes en espèces versés sur les actions privilégiées		(9 484)	(9 404)
Paiements de loyers		(30 282)	(30 212)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(142 859)</b>	<b>(117 635)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Achat de matériel et aménagements des locaux loués		(12 122)	(4 857)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(2 541)	(2 260)
Acquisition d'Adam & Company, nette de la trésorerie acquise		(93 316)	—
Acquisition de Sawaya Partners, nette de la trésorerie acquise		(45 513)	—
Participation dans une entreprise associée		(1 490)	(2 414)
Achat de placements		(14 161)	(3 000)
Paiement de contrepartie différée et de contrepartie éventuelle		(32 852)	(73 596)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(201 995)</b>	<b>(86 127)</b>
<b>Incidence du change sur les soldes de trésorerie</b>		<b>(13 430)</b>	<b>(5 739)</b>
<b>(Diminution) augmentation de la situation de trésorerie</b>		<b>(95 031)</b>	<b>886 181</b>
Situation de trésorerie au début de l'exercice		1 883 292	997 111
<b>Situation de trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>1 788 261</b>	<b>1 883 292</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>			
Intérêts reçus		36 100 \$	25 423 \$
Intérêts payés		22 232 \$	27 418 \$
Impôt sur le résultat payé		160 055 \$	83 886 \$

Voir les notes c)jointes.

## Notes des états financiers consolidés

Aux 31 mars 2022 et 2021

et pour les exercices clos à ces dates

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

### NOTE 1

#### Renseignements sur l'entreprise

Par l'entremise de ses principales filiales, Groupe Canaccord Genuity Inc. (la « Société » ou « GCGI ») est une entreprise de services financiers de plein exercice indépendant et de premier plan qui mène des activités sur les marchés des capitaux en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Europe, en Asie, en Australie, aux Bahamas et au Moyen-Orient. La Société a aussi des activités de gestion de patrimoine au Canada, au Royaume-Uni, à Guernesey, à Jersey, à l'île de Man et en Australie. La Société exerce ses activités dans les deux principaux secteurs de l'industrie des valeurs mobilières : les marchés des capitaux et la gestion de patrimoine. Ensemble, ces activités offrent une vaste gamme de produits de placement complémentaires, de services de courtage et de services de financement de sociétés à la clientèle de la Société composée de particuliers, d'institutions et de sociétés.

Groupe Canaccord Genuity Inc. a été constitué le 14 février 1997 lorsqu'il a déposé un mémoire et des statuts auprès du directeur du registre des sociétés (Registrar of Companies) de la Colombie-Britannique en vertu de la loi intitulée *Company Act* (Colombie-Britannique); il est maintenu sous le régime de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique). Le siège social de la Société est sis au Suite 2200 – 609 Granville Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1H2, et son bureau principal est sis au Suite 400 – 725 Granville Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1G5.

Les actions ordinaires de la Société sont cotées sous le symbole CF à la Bourse de Toronto. Les actions privilégiées de série A de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole CF.PR.A., et les actions privilégiées de série C de la Société sont inscrites sous le symbole CF.PR.C.

Les produits et le résultat tirés des activités de la Société connaissent de grandes variations d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre en raison de facteurs qui ne dépendent pas de la Société. Les activités de celle-ci sont assujetties à la situation générale sur les marchés des actions et des obligations à l'échelle mondiale.

### NOTE 2

#### Base d'établissement

##### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés audités sont fondés sur le coût historique, sauf pour les placements, les titres détenus, les titres vendus à découvert, les participations ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé, la contrepartie différée et la contrepartie éventuelle, tous ces éléments ayant été évalués à la juste valeur, comme il est prescrit par les méthodes comptables pertinentes, hormis certains placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les présents états financiers consolidés audités sont présentés en dollars canadiens et tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés audités le 2 juin 2022.

##### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société, de ses filiales et d'entités ad hoc contrôlées.

Les résultats financiers d'une filiale ou d'une entité ad hoc contrôlée sont consolidés si la Société acquiert le contrôle. Il y a contrôle lorsqu'une entité détient le pouvoir sur une entité émettrice, qu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans les comptes de résultat à compter de la date réelle de l'acquisition ou jusqu'à la date réelle de la cession, selon le cas.

Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés. Dans les cas où une méthode comptable d'une filiale diffère des méthodes comptables de la Société, la Société a effectué les ajustements appropriés pour assurer leur conformité aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés. Les états financiers des filiales sont dressés pour la même période de présentation de l'information financière que ceux de la société mère.

## UTILISATION DE JUGEMENTS, D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des présents états financiers consolidés exige de la direction qu'elle porte des jugements, effectue des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des produits, des charges, des actifs et des passifs, sur les notes explicatives et sur l'information à fournir à l'égard des passifs éventuels à la date de clôture. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses. La pandémie mondiale liée à l'écllosion de la COVID-19 suscite davantage d'incertitude à l'égard des hypothèses que la direction a utilisées pour porter des jugements et effectuer des estimations. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes conçues pour stabiliser la conjoncture économique. La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales. Il est impossible d'estimer avec fiabilité l'ampleur et la gravité de la situation, ainsi que les conséquences sur les résultats financiers et la situation financière de la Société et de ses filiales d'exploitation pour les périodes ultérieures. Comme la portée des répercussions de la COVID-19 sur l'économie mondiale et les activités de la Société est très incertaine et difficile à prédire à l'heure actuelle, tout comme celle des mesures prises par le gouvernement et les organismes de réglementation en réponse à la pandémie, le niveau d'incertitude à l'égard des jugements et des estimations de la direction est élevé. La mesure dans laquelle les activités et la situation financière de la Société continueront d'être touchées par la pandémie de COVID-19 dépendra de son évolution, notamment en ce qui concerne la propagation des variants, l'efficacité des vaccins contre les nouveaux variants, les taux de vaccination de masse et l'incidence des contrôles et des restrictions connexes instaurés par les autorités gouvernementales.

Les jugements, estimations et hypothèses significatifs touchent la consolidation, la comptabilisation des produits des activités ordinaires, les paiements fondés sur des actions, l'impôt sur le résultat et l'évaluation des actifs d'impôt différé, la dépréciation du goodwill, les immobilisations incorporelles et les autres actifs à long terme, les provisions pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 et de niveau 3, l'incorporation dans le coût des immobilisations incorporelles des coûts liés aux logiciels, les provisions et l'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé. Des modifications peuvent être apportées aux estimations liées à l'actif net acquis dans le cadre d'une acquisition ainsi qu'à la répartition entre les immobilisations incorporelles identifiables à durée de vie indéterminée ou déterminée. Des jugements, des estimations et des hypothèses ont également été utilisés dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition préliminaire, y compris l'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles acquis en lien avec l'acquisition d'Adam & Company et de Sawaya Partners.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, certains investisseurs institutionnels ont acheté des actions privilégiées convertibles émises par Canaccord Genuity Wealth Group Holdings (Jersey) Limited (« CGWM UK »), une filiale de la Société. Les actions privilégiées convertibles émises n'entraînent aucune obligation pour la Société de verser de la trésorerie ou tout autre actif financier. L'exercice de jugement a été nécessaire pour conclure que les actions privilégiées convertibles sont un instrument hybride qui comporte une composante capitaux propres, représentant les dividendes discrétionnaires et la priorité en cas de liquidation, et une composante passif qui reflète un dérivé visant à régler l'instrument, le cas échéant, en contrepartie de l'équivalent économique d'un nombre variable d'actions ordinaires de CGWM UK.

La juste valeur des actions privilégiées convertibles à l'émission a été répartie entre les composantes capitaux propres et passif dérivé respectives. La juste valeur du dérivé a été établie en premier lieu et le montant résiduel a été comptabilisé à titre de composante capitaux propres. La composante passif dérivé sera réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière selon la meilleure estimation de la Société à l'égard de sa valeur, toute variation de sa juste valeur étant comptabilisée dans le résultat net de la période. Une grande part de jugement est nécessaire pour formuler les estimations et les hypothèses qui sont utilisées pour établir la juste valeur de la composante passif dérivé à chaque période de présentation de l'information financière.

Dans l'analyse ci-après, à moins d'indication contraire, Hargreave Hale Limited est désignée sous le nom de « Hargreave Hale », Petsky Prunier LLC est désignée sous le nom de « Petsky Prunier », Sawaya Partners LLC est désignée sous le nom de « Sawaya », McCarthy Taylor Limited (renommée « CG McCarthy Taylor Limited ») est désignée sous le nom de « McCarthy Taylor », Thomas Miller Wealth Management Limited (renommée « CG Wealth Planning Limited ») et les activités pour le compte de particuliers de Thomas Miller Investment (Isle of Man) Limited sont désignées sous le nom de « Thomas Miller », Patersons Securities Limited (renommée « Canaccord Genuity Financial Limited ») est désignée sous le nom de « Patersons », les activités de gestion des placements de particuliers acquis d'Adam & Company (y compris l'acquisition de la totalité du capital émis d'Adam & Company Investment Management Limited) sont désignées sous le nom « Adam & Company », et Jitneytrade Inc., Finlogik Capital Inc. et Finlogik Inc. sont collectivement désignées sous le nom de « Jitneytrade ».

### Consolidation

Au 31 mars 2022, la Société détenait 65 % des actions avec droit de vote de Canaccord Financial Group (Australia) Pty Ltd. (« CFGA »), et cette dernière détenait la totalité des actions de Canaccord Genuity (Australia) Limited (« CGAL ») et de Canaccord Genuity Financial Limited (« CGFL »). La Société a évalué ses ententes contractuelles avec les autres actionnaires de CFGA et le contrôle qu'elle détient sur les politiques financières et opérationnelles des deux filiales et elle a déterminé qu'elle devait procéder à la consolidation en vertu de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), aux 31 mars 2022 et 2021. La situation financière, le rendement financier et les flux de trésorerie de CGAL et de CGFL ont donc été consolidés.

Le 3 janvier 2022, la structure d'actions des activités en Australie a été remaniée par la vente d'actions partiellement payées à certains employés de CGAL et de CGFL et, par conséquent, la participation de la Société dans CFGA a diminué, passant de 80 % à 65 %. À des fins comptables, la participation de la Société est passée de 85 % à 67,3 % à partir du quatrième trimestre de l'exercice 2022 en raison des actions détenues dans une fiducie d'employés contrôlée par CFGA. Par conséquent, la Société a consolidé l'entité et comptabilisé une participation ne donnant pas le contrôle de 32,7 % (15,0 % au 31 mars 2021), ce qui représente la portion de l'actif net identifiable de CGAL et de CGFL qui n'appartient pas à la Société. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à la participation ne donnant pas le contrôle et aux propriétaires de la société mère.

La Société détient des fiducies pour les avantages du personnel, qui sont considérées comme des entités ad hoc (note 23), afin de satisfaire à ses obligations envers ses employés qui découlent des régimes de paiements fondés sur des actions de la Société. Les fiducies pour les avantages du personnel ont été consolidées conformément à l'IFRS 10 puisque leurs activités sont menées au nom de la Société et que la Société conserve la majorité des avantages et des risques liés à ces fiducies.

### Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée et que le prix de transaction peut être évalué de façon fiable. Il peut toutefois être nécessaire de faire une estimation pour établir le montant des produits des activités ordinaires qui peut être comptabilisé ainsi que le moment où les obligations de prestation liées aux transactions de financement de sociétés ou de consultation sous-jacentes sont pratiquement remplies.

### Paiements fondés sur des actions

La Société détermine le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres et des transactions réglées en trésorerie conclues avec des employés et des administrateurs selon la juste valeur des attributions à la date d'attribution et périodiquement par la suite pour ce qui est des attributions réglées en trésorerie. La juste valeur est calculée d'après les cours du marché observables ou au moyen d'un modèle d'évaluation approprié. Le recours à des modèles d'évaluation des options aux fins de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation d'hypothèses hautement subjectives, notamment la volatilité attendue des cours, la déchéance attendue, la durée de vie attendue de l'attribution et le taux de dividende attendu. Toute modification apportée aux hypothèses subjectives peut avoir une incidence importante sur l'estimation de la juste valeur. Les hypothèses et modèles utilisés pour l'estimation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions, le cas échéant, figurent à la note 23.

### Impôt sur le résultat et évaluation de l'impôt différé

La comptabilisation des passifs d'impôt sur le résultat exige de la direction qu'elle effectue des estimations et qu'elle porte des jugements à l'égard du résultat ultime des déclarations et des cotisations fiscales. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La Société exerce ses activités dans diverses juridictions fiscales et est assujettie à des cotisations individuelles par ces juridictions. Les déclarations fiscales peuvent faire intervenir des questions complexes dont la résolution peut se prolonger considérablement en cas d'un litige ou d'une nouvelle cotisation par les administrations fiscales. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables auxquels ces pertes fiscales pourront être imputées. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer le montant de l'actif d'impôt différé qui peut être comptabilisé en fonction du moment où les bénéfices imposables futurs seront réalisés et de leur montant.

L'interprétation de règlements fiscaux complexes, la modification de la législation fiscale et le montant des bénéfices imposables futurs, ainsi que le moment où ils seront réalisés, comportent de nombreuses incertitudes. La Société établit des provisions pour impôt d'après des estimations raisonnables à l'égard des conséquences possibles des contrôles par l'administration fiscale respective des pays dans lesquels elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est fondé sur divers facteurs, comme l'expérience de contrôles fiscaux précédents de la Société.

### Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou lorsqu'un événement ou un changement de circonstances indique qu'une dépréciation a pu se produire, afin d'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont attribués est supérieure ou égale à leur valeur comptable.

Pour déterminer la valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité, la direction a recours à des modèles d'évaluation qui prennent en compte des facteurs comme le résultat projeté, le multiple cours-bénéfice, l'exonération des redevances liées aux marques et les taux d'actualisation. La direction doit faire preuve de jugement pour choisir l'approche de détermination de la valeur recouvrable et formuler les hypothèses requises. Ce jugement peut influencer sur la valeur recouvrable et sur toute réduction de valeur pour dépréciation. Les hypothèses clés utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables des diverses UGT sont présentées à la note 14.

### Dépréciation des autres actifs à long terme

La Société évalue ses actifs à long terme amortissables chaque date de clôture pour déterminer s'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier. Si un tel indice existe, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT contenant l'actif au moyen des meilleures estimations de la direction et de l'information disponible.

### Provision pour pertes sur créances

La Société comptabilise des provisions pour pertes sur créances associées aux créances clients, prêts, avances et autres créances selon un modèle prospectif fondé sur les pertes de crédit attendues. La Société constitue une provision pour pertes sur créances en fonction de la politique en matière d'évaluation de la direction fondée sur l'historique des pertes sur créances et ajustée selon les facteurs prospectifs ou d'autres considérations, le cas échéant. Il faut faire preuve de jugement à l'égard du moment où il faut constituer une provision pour pertes sur créances et du montant des provisions spécifiques requises, en tenant compte de la solvabilité de la contrepartie, des tendances économiques actuelles et de l'expérience. Les soldes des créances clients sont en général garantis par des titres; par conséquent, la provision est habituellement établie après avoir tenu compte de la valeur de marché de la garantie, le cas échéant.

### Juste valeur des instruments financiers

La Société évalue certains de ses instruments financiers à la juste valeur, comme il est indiqué à la note 7. La juste valeur est calculée d'après les cours de marché fournis par des sources indépendantes, s'ils sont disponibles. Si aucun cours de marché n'est disponible, la juste valeur est calculée au moyen de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles, comme la volatilité attendue et la liquidité, proviennent de données de marché observables, si possible, mais si aucune donnée observable n'est disponible, le jugement est requis pour sélectionner ou déterminer les données à utiliser pour le modèle d'évaluation de la juste valeur.

L'estimation des facteurs qui peuvent influencer sur la juste valeur et l'estimation des justes valeurs en général comporte inévitablement un degré d'incertitude et d'imprécision, surtout lorsqu'aucune donnée observable n'est disponible. Toute modification des hypothèses et des données utilisées pour évaluer les instruments financiers pourrait avoir une incidence sur les justes valeurs présentées.

### Provisions

La Société comptabilise une provision pour les questions juridiques en suspens ou en cours et les enquêtes réglementaires. La détermination des provisions liées aux questions juridiques fait appel au jugement de la direction après consultation d'un conseiller juridique, qui prend en compte des facteurs comme le montant de la réclamation, la possibilité d'une action fautive d'un employé de la Société et les précédents. Des provisions pour litiges éventuels sont comptabilisées par la Société lorsqu'il est probable que celle-ci subira une perte par suite d'un événement passé et que le montant de la perte peut être estimé de manière fiable. La Société comptabilise également des provisions pour restructuration lorsque les critères de comptabilisation s'appliquant à ces provisions sont respectés.

### Informations comparatives

Certains paiements de contrepartie différée et de contrepartie éventuelle engagés dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été reclassés des activités de financement aux activités d'investissement dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés afin de mieux rendre compte de la nature de ces transactions.

#### NOTE 3

#### Adoption de nouvelles normes et de normes révisées

Aucune nouvelle norme comptable n'a été adoptée pour la période close le 31 mars 2022.

#### NOTE 4

#### Modifications futures des méthodes comptables

#### Normes publiées, mais non encore en vigueur

Il n'y avait pas de normes publiées qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société et qui n'étaient pas encore en vigueur au 31 mars 2022.

#### NOTE 5

#### Résumé des principales méthodes comptables

### CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES ET DES COMPTES DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société. Chaque filiale de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans les états financiers de chaque filiale sont évalués au moyen de la monnaie fonctionnelle.

#### Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement comptabilisées par la Société et ses filiales au cours de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis par la Société et ses filiales dans leur monnaie fonctionnelle respective au cours de change en vigueur à la date de clôture. Toutes les différences de conversion sont comptabilisées dans les comptes de résultat consolidés.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis par la Société et ses filiales dans leur monnaie fonctionnelle respective aux cours historiques. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur dans une monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

#### Conversion des filiales étrangères

Les actifs et les passifs des filiales étrangères ayant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au cours en vigueur à la date de clôture, et les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis aux cours de change moyens en vigueur pendant la période. Les profits latents ou pertes latentes découlant de la conversion des filiales étrangères sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. En cas de cession d'un établissement à l'étranger, la composante des autres éléments du résultat global liée à cet établissement est comptabilisée dans les comptes de résultat consolidés.

La Société détient également des actifs et des passifs monétaires qui sont des montants à recevoir des établissements à l'étranger ou à payer à ceux-ci. Si le règlement de ces montants à recevoir ou à payer n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, les écarts de

change sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global, ces montants à recevoir et à payer représentant une partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Par suite de la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées au coût, après déduction de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisé aux comptes de résultat consolidés à titre de charge d'amortissement.

La Société doit apprécier si la durée d'utilité des immobilisations incorporelles identifiables est déterminée ou indéterminée. Les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée de vie économique et soumises à des tests de dépréciation chaque fois qu'il y a un indice que l'immobilisation incorporelle identifiable peut s'être dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle identifiable sont passés en revue au moins une fois l'an à la clôture de chaque exercice.

Les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais sont soumises annuellement à un test de dépréciation.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre des acquisitions de Marchés des capitaux Genuity (« Genuity »), de Patersons Securities Limited, de Collins Stewart Hawkpoint plc (« CSHP »), d'Eden Financial Ltd., de Hargreave Hale, de McCarthy Taylor, de Petsky Prunier, d'Adam & Company et de Sawaya Partner comprennent les relations clients, les ententes de non-concurrence, la marque, les permis de négociation, les portefeuilles de contrats, les contrats de gestion de fonds et la technologie qui ont une durée déterminée et qui sont amortis d'une manière linéaire sur leur durée d'utilité estimative. Les marques acquises dans le cadre de l'acquisition de Genuity sont considérées comme ayant une durée indéterminée du fait qu'elles offriront à la Société des avantages sur une période continue. Un logiciel en développement ou acquis est amorti sur sa durée d'utilité lorsque l'actif est prêt à être mis en service. Les marques ayant une durée de vie déterminée sont amorties sur 3 ans, les relations clients, sur une période allant de 5 à 24 ans, et les logiciels développés en interne ou acquis, sur une période maximale de 10 ans.

### Logiciel développé en interne ou acquis

Les dépenses relatives au développement ou à l'acquisition de projets sont comptabilisées à titre d'immobilisations incorporelles lorsque la Société peut démontrer la faisabilité technique des actifs en question. Selon l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, les actifs sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les coûts capitalisés sont des dépenses directement attribuables au développement du logiciel, comme les coûts liés à l'embauche de personnel, les honoraires de consultation et les honoraires professionnels. L'amortissement des actifs commence lorsque leur développement est terminé et que les actifs sont prêts à être mis en service. Les actifs sont amortis sur la période des avantages futurs prévus.

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

La Société évalue chaque date de clôture s'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier. Si un tel indice existe, ou si un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité d'un actif ou d'une UGT. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme étant déprécié, et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable et la perte de valeur est comptabilisée dans les comptes de résultat consolidés.

Afin de déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les calculs de dépréciation de la Société sont fondés sur les calculs budgétaires annuels, qui sont préparés individuellement pour chacune des UGT de la Société auxquelles les actifs pris individuellement sont attribués. Ces calculs budgétaires couvrent généralement une période de cinq ans. Un taux de croissance à long terme est ensuite calculé et appliqué aux projections de flux de trésorerie futurs après la cinquième année.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les comptes de résultat consolidés.

Pour les actifs autres que le goodwill, la Société effectue une évaluation chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice que les pertes de valeur comptabilisées antérieurement n'existent plus ou ont diminué. Si un tel indice existe, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou des UGT. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement si les hypothèses utilisées afin de déterminer la valeur recouvrable de l'actif ont changé depuis la comptabilisation de la plus récente perte de valeur. La reprise est limitée afin que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable ou n'excède pas la valeur comptable qui aurait été calculée, nette de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours des exercices antérieurs. Une telle reprise est comptabilisée dans les comptes de résultat consolidés.

Les actifs suivants ont des caractéristiques précises pour les tests de dépréciation :

### Goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année, au 31 mars, ou lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation.

Une perte de valeur est calculée pour le goodwill en évaluant la valeur recouvrable de chaque UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle se rapporte le goodwill. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises au cours de périodes futures.

### Immobilisations incorporelles à durée indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au niveau de l'UGT chaque année, au 31 mars, et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts en espèces, les bons du Trésor, les titres de papier commercial et les acceptations bancaires ayant une échéance de moins de trois mois à partir de la date d'achat, dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à un actif financier pour l'une des entités et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour l'autre entité.

#### i) Actifs financiers

##### *Comptabilisation initiale et évaluation*

À la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés comme des instruments évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement repose sur deux critères : le modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers; et si les flux de trésorerie contractuels des instruments donnent lieu à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû (les « critères des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels »).

Le modèle économique tient compte de l'objectif de la Société, soit de percevoir des flux de trésorerie en détenant les actifs financiers, soit en vendant les actifs ou en optant pour une combinaison des deux.

##### *Classement et évaluation ultérieure*

*Actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)*

Un actif financier est classé comme étant à la JVRN s'il ne respecte pas le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ou s'il est détenu dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de réaliser la valeur de l'actif au moyen d'une vente à court terme. Les actifs financiers à la JVRN sont présentés à la juste valeur, tout profit ou toute perte en découlant étant comptabilisé dans les comptes de résultat. Le profit net ou la perte nette présenté dans les comptes de résultat comprend tous les dividendes non versés et les intérêts générés par l'actif financier. Les actifs financiers évalués à la JVRN comprennent les titres négociables détenus et les placements dans les sociétés sur lesquelles la Société n'exerce pas une influence notable.

La Société évalue périodiquement si le classement de ses actifs financiers classés comme étant à la JVRN est toujours approprié, selon son intention, ou non, de vendre les actifs financiers à court terme. Dans des cas rares, si la Société est dans l'incapacité de négocier ces actifs financiers parce que les marchés sont inactifs ou que la direction modifie considérablement son intention de les vendre dans un avenir prévisible, la Société peut décider de reclasser ces actifs financiers.

*Actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)*

Un actif financier est évalué à la JVAERG s'il est détenu dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les éléments de la catégorie JVAERG comprennent le placement de la Société dans Euroclear, qui a été cédé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021. Il n'y a aucun autre actif financier évalué à la JVAERG.

*Actifs financiers classés comme étant évalués au coût amorti*

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il est détenu dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de détenir les actifs financiers afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et que les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les éléments de cette catégorie comprennent la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances clients.

La Société reclasse les actifs financiers seulement lorsque le modèle économique qu'elle suit pour les gérer change.

#### Dépréciation d'actifs financiers

Les créances clients de la Société sont classées comme des actifs financiers évalués au coût amorti et sont assujetties au modèle fondé sur les pertes de crédit attendues. Les créances client incluent les montants à recevoir des clients et des courtiers en valeurs mobilières. Tous les montants à recevoir liés aux transactions de financement de sociétés et aux clients ont une échéance de moins de douze mois à compter de la comptabilisation initiale et par conséquent, la provision se limite aux pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir. La Société a établi une politique en matière d'évaluation fondée sur l'historique des pertes de crédit et ajustée en fonction de

facteurs prospectifs ou d'autres considérations, le cas échéant. La provision n'est pas considérée comme ayant une incidence importante sur les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est réputé être déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif.

## Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé essentiellement lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie générés par cet actif sont échus ou que la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie générés par cet actif.

### ii) Passifs financiers

#### Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis classés soit comme étant à la JVRN ou comme autres passifs financiers.

#### Classement et évaluation ultérieure

##### *Passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les passifs financiers classés comme étant à la JVRN incluent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés à la comptabilisation initiale comme étant à la JVRN. Les passifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être vendus dans un proche avenir. Les profits ou les pertes sur les passifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans les comptes de résultat. La Société n'a désigné aucun passif financier qui ne répondait pas à tous autres égards à la définition de passif à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale à titre de passif à la JVRN. Les titres vendus à découvert, les participations ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé, la contrepartie différée et la contrepartie éventuelle sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur.

##### *Passifs financiers classés comme étant évalués au coût amorti*

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans les comptes de résultat. Les passifs financiers classés comme étant évalués au coût amorti comprennent les dettes fournisseurs et charges à payer, les emprunts bancaires et la dette subordonnée. La valeur comptable des autres passifs financiers s'approche de leur juste valeur.

### iii) Compensation d'instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est comptabilisé dans les états de la situation financière consolidés si, et seulement si, la Société a un droit juridique exécutoire de compensation des montants comptabilisés et a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### iv) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de la valeur des actifs sous-jacents, des taux d'intérêt, des indices ou des taux de change.

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change lié aux règlements de titres en monnaie étrangère en attente. La juste valeur de ces contrats est négligeable en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance.

Les profits et les pertes réalisés et latents qui ont trait à ces contrats sont comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés au cours de la période visée.

La Société négocie des contrats à terme standardisés qui sont des contrats d'achat ou de vente de montants standardisés d'un instrument financier, à une date et à un prix futurs prédéterminés, selon les modalités précisées par un marché à terme réglementé, et sont susceptibles d'appels de marge au comptant quotidiens. La Société négocie des contrats à terme standardisés afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt, le risque de courbe de rendement et le risque de liquidité.

La Société négocie également des contrats à terme, lesquels sont des contrats non standardisés d'achat ou de vente d'un instrument financier à une date future et à un prix prédéterminé. La Société négocie des contrats à terme afin de tenter d'atténuer le risque de change sur les règlements de titres en monnaie étrangère en attente.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La Société évalue les instruments financiers à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. La juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou versé au transfert d'un passif, dans le cadre d'une transaction volontaire entre des participants au marché, à la date d'évaluation. L'évaluation de la juste valeur est fondée sur l'hypothèse que la transaction de vente d'un actif ou de transfert d'un passif est réalisée sur le marché principal de l'actif ou du passif ou, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif.

Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché ou les cotations de courtiers (le cours acheteur pour les positions acheteur et le cours vendeur pour les positions vendeur), sans aucune déduction au titre des coûts de transaction, sont utilisés afin de déterminer la juste valeur. Dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation appropriées et fiables. Ces techniques peuvent comprendre l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres modèles d'évaluation. Les techniques d'évaluation peuvent nécessiter l'utilisation d'estimations ou d'hypothèses posées par la direction s'il n'existe pas de données de marché observables. Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable au moyen d'une technique d'évaluation, l'instrument financier est évalué au coût.

La Société classe ses évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux. La hiérarchie accorde un ordre de priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation de la Société. Un niveau est attribué à chaque évaluation à la juste valeur en fonction des données de plus bas niveau ayant une importance dans l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble (note 7). Dans le cas des actifs et des passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers consolidés sur une base récurrente, la Société détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement (en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

## TITRES DÉTENUS ET TITRES VENDUS À DÉCOUVERT

Les titres détenus et les titres vendus à découvert sont comptabilisés à la juste valeur d'après le prix coté sur un marché actif ou selon un modèle d'évaluation, s'il n'y a pas de prix de marché disponible. Les profits latents et les pertes latentes sont présentés en résultat. Certains titres détenus ont été donnés en garantie pour les transactions d'emprunt de titres. Les titres détenus et les titres vendus à découvert sont classés comme instruments financiers détenus à des fins de transaction.

## PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES

La Société exerce des activités de prêt et d'emprunt de titres principalement pour faciliter le processus de règlement des titres. Ces arrangements sont généralement à court terme, des intérêts étant reçus lorsque les montants en trésorerie sont livrés et des intérêts étant versés lorsque les montants en trésorerie sont reçus. La valeur des garanties pour les titres empruntés et les titres prêtés correspond au montant des garanties en trésorerie livrées et reçues dans le cadre des transactions.

Les transactions d'emprunt de titres exigent que la Société dépose un montant en trésorerie, des lettres de crédit ou une autre garantie auprès du prêteur. Pour les titres prêtés, la Société reçoit une garantie sous la forme d'un montant en trésorerie ou sous une autre forme qui est généralement supérieure à la valeur de marché des titres prêtés. La Société surveille chaque jour la juste valeur des titres prêtés et empruntés par rapport à la garantie en trésorerie et, le cas échéant, elle peut exiger que les contreparties déposent une garantie additionnelle ou elle peut remettre la garantie déposée pour s'assurer que ces transactions sont assorties d'une garantie appropriée.

Les transactions de prise en pension et de mise en pension de titres représentent des transactions de financement garanties. La Société reçoit des titres pris en pension, assure la livraison des titres mis en pension, surveille chaque jour la valeur de marché de ces titres et donne ou reçoit une garantie additionnelle, s'il y a lieu.

La Société gère son risque de crédit en établissant des limites globales par client pour ces transactions et en surveillant le respect de ces limites. L'intérêt gagné sur les garanties en trésorerie est fondé sur un taux variable.

## TITRES PRIS EN PENSION ET OBLIGATIONS LIÉES AUX TITRES MIS EN PENSION

La Société comptabilise ces transactions au coût amorti à la date de transaction selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les titres mis en pension et pris en pension restent inscrits à l'état de la situation financière consolidé. Les mises en pension et les prises en pension sont traitées comme des transactions de prêts et d'emprunts garantis.

## COMPTABILISATION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au moment où une obligation de prestation unique est remplie ou progressivement au cours de la période pendant laquelle une obligation de prestation est remplie et que le client peut s'en prévaloir. La Société évalue ses ententes génératrices de produits des activités ordinaires pour déterminer si elle agit à titre de contrepartiste ou d'intermédiaire. Les principales catégories de produits tirés de contrats sont les suivantes :

Les produits tirés des commissions et des honoraires comprennent les produits générés par les services de courtage à la commission, qui sont comptabilisés à la date de transaction, et ceux générés par la vente de produits et services donnant droit à des honoraires, qui sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les titres achetés aux fins des transactions liées aux clients sont présentés comme des pertes de facilitation nettes et comptabilisés après déduction des produits tirés des commissions. Les pertes de facilitation pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été de 9,1 millions \$ (8,4 millions \$ en 2021). Les produits tirés des commissions sont comptabilisés au moment où l'obligation de prestation est remplie (à la date de transaction).

Les produits tirés des services de financement de sociétés comprennent les honoraires de prise ferme et les commissions gagnées sur les transactions de financement de sociétés. La prise ferme de titres constitue la seule obligation de prestation, et les produits sont comptabilisés au moment de la clôture de la transaction de prise ferme.

Les honoraires de consultation se composent des honoraires de gestion et de consultation courants qui sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle l'obligation de prestation est remplie. Ils comprennent également les produits tirés des activités de fusions et acquisitions, qui sont comptabilisés au moment où la transaction sous-jacente est pratiquement conclue aux termes du mandat et lorsqu'il est probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important des produits des activités ordinaires.

Les produits tirés de la négociation à titre de contrepartiste englobent les produits gagnés dans le cadre des transactions de négociation à titre de contrepartiste et sont exclus du champ d'application de l'IFRS 15.

Les produits d'intérêts sont constitués de l'intérêt gagné sur les comptes sur marge des particuliers, de l'intérêt gagné sur la trésorerie de la Société, de l'intérêt gagné sur la trésorerie livrée à l'appui des activités d'emprunt de titres et des dividendes gagnés sur les titres détenus. Les produits d'intérêts et de dividendes sont exclus du champ d'application de l'IFRS 15.

Les produits divers comprennent les profits ou les pertes de change, les produits tirés des services de courtage de correspondance et les produits tirés des honoraires.

## MATÉRIEL ET AMÉNAGEMENTS DES LOCAUX LOUÉS

Le matériel informatique, le mobilier et le matériel, et les aménagements des locaux loués sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé comme suit :

Matériel informatique	Méthode linéaire, sur la durée d'utilité
Mobilier et matériel	Méthode linéaire, sur la durée d'utilité
Aménagements des locaux loués	Méthode linéaire, sur la plus courte entre la durée d'utilité ou la durée des contrats de location respectifs

Un élément d'immobilisation corporelle et toute partie spécifique initialement comptabilisée sont décomptabilisés lors de leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé comme l'écart entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans les comptes de résultat consolidés au moment de la décomptabilisation de l'actif.

La valeur résiduelle de l'actif, sa durée d'utilité et les méthodes d'amortissement utilisées sont examinées chaque date de clôture et ajustées prospectivement, le cas échéant.

## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

### Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible pour la période considérée sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales ou qui leur sera versé. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour calculer les montants sont ceux qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation de l'information financière dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un résultat imposable.

La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations fiscales de la Société à l'égard de situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables prêtent à interprétation et établit des provisions le cas échéant.

L'impôt exigible lié aux éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres et non dans les comptes de résultat consolidés.

### Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable. Cette méthode exige que l'impôt différé reflète les effets de l'impôt différé attendu des différences temporaires à la date de clôture entre la valeur comptable des actifs et passifs aux fins des états financiers et leur base fiscale.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans le cas où ces différences sont générées par des placements dans des filiales si la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles, le report en avant de crédits d'impôt non utilisés et le report en avant de pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable auquel ces différences temporaires déductibles et le report en avant de crédits d'impôt non utilisés et de pertes fiscales non utilisées pourront être imputés. La valeur comptable d'un actif d'impôt différé est revue à la date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de la totalité ou d'une partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont évalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour les différences temporaires imposables dans le cas de placements dans des filiales où le passif d'impôt différé est généré par des profits non distribués et des écarts de change, la Société étant capable de contrôler la date à laquelle ces différences temporaires se résorberont. La Société ne prévoit pas ou n'a pas l'intention de prendre des mesures qui feraient en sorte que les différences temporaires se résorbent dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'impôt différé est passé à titre de charges ou de produits dans les comptes de résultat, sauf s'il concerne des éléments directement crédités dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est imputé directement aux capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif d'impôt exigible et un passif d'impôt exigible et lorsque l'actif et le passif d'impôt différé concernent l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale auprès de la même entité imposable.

### Taxe sur les ventes

Les produits des activités ordinaires, les charges et les actifs sont comptabilisés nets du montant de la taxe sur les ventes, sauf si le montant de la taxe sur les ventes engagée n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. Dans ce cas, la taxe sur les ventes est comptabilisée à titre de partie du coût d'acquisition de l'actif ou à titre de partie d'un élément de la charge. Le montant net de la taxe sur les ventes recouvrable auprès de l'administration fiscale ou exigible par celle-ci est inclus dans les créances clients ou les dettes fournisseurs dans les états de la situation financière consolidés.

### ACTIONS AUTODÉTENUES

Les instruments de capitaux propres faisant partie du capital autorisé de la Société qui sont rachetés (actions autodétenues) sont comptabilisés au coût et déduits des capitaux propres. Cela comprend les actions détenues par l'entremise de fiducies pour les avantages du personnel, les prêts destinés à l'achat d'actions dont les droits ne sont pas acquis et les actions privilégiées détenues comme actions propres. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans les comptes de résultat au moment de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation des instruments de capitaux propres de la Société. Tout écart entre la valeur comptable et la contrepartie, en cas de réémission, est comptabilisé dans le surplus d'apport. Les droits de vote liés aux actions autodétenues sont annulés par la Société et aucun dividende ne leur est attribué.

### RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le résultat par action ordinaire après dilution reflète l'effet dilutif lié au régime d'intéressement à long terme, aux autres régimes de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions ainsi qu'aux débentures convertibles (jusqu'à la date de rachat du 9 avril 2021), selon la méthode du rachat d'actions. La méthode du rachat d'actions détermine le nombre d'actions ordinaires additionnelles en supposant que le nombre d'actions que la Société a attribué aux employés a été émis. Les actions privilégiées convertibles émises par CGWM UK sont prises en compte dans le calcul du résultat par action ordinaire après dilution en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société pour refléter la quote-part proportionnelle de celle-ci dans le résultat de CGWM UK, après conversion si le calcul est dilutif.

### PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les employés (y compris les membres de la haute direction) de la Société reçoivent une rémunération sous forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, par lesquelles les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (« transactions réglées en instruments de capitaux propres »). Les employés participants peuvent recevoir des unités d'actions temporairement incessibles (« UATI ») dont les droits sont généralement acquis sur trois ans. Ce programme est connu sous le nom de régime d'intéressement à long terme (le « RILT » ou « le régime »).

Les administrateurs indépendants reçoivent également, dans le cadre de leur rémunération, des unités d'actions différées (« UAD ») qui ne peuvent être réglées qu'en trésorerie (« transactions réglées en trésorerie »). Certains membres de la haute direction peuvent également recevoir, dans le cadre de leur rémunération, des options sur actions liées au rendement qui sont réglées en instruments de capitaux propres. En outre, certains membres de la haute direction reçoivent, dans le cadre de leur rémunération, des unités d'actions liées au rendement (« UALR ») ainsi que des UAD aux termes du régime d'UAD pour les membres de la haute direction, qui ne peuvent être réglées qu'en trésorerie (« transactions réglées en trésorerie »).

L'effet dilutif, le cas échéant, des options en cours et des paiements fondés sur des actions est pris en compte à titre de dilution additionnelle dans le calcul du résultat par action ordinaire après dilution.

### Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Dans le cas des transactions réglées en instruments de capitaux propres, la Société évalue la juste valeur des attributions à base d'actions à la date d'attribution.

Les droits rattachés aux UATI émises aux termes du régime continuent d'être acquis après la cessation d'emploi, à condition que l'employé respecte certaines restrictions postérieures à l'emploi et ne se livre pas à certaines activités ayant trait à la concurrence ou à la sollicitation, tel qu'il est décrit dans le régime. La Société a déterminé que les attributions ne répondent pas, en substance, au critère de condition de service, tel qu'il est défini par l'IFRS 2. Par conséquent, les UATI attribuées dans le cadre du cycle normal des versements relatifs à la rémunération au rendement sont passées en charges au cours de la période pendant laquelle ces attributions sont réputées être gagnées, soit généralement l'exercice au cours duquel les attributions ont été octroyées ou l'exercice précédent dans le cas des attributions qui ont été octroyées après la fin de cet exercice, et une augmentation correspondante est reflétée dans le surplus d'apport.

Pour certaines attributions, en général les attributions à l'embauche ou de maintien en poste, l'acquisition des droits est conditionnée par un emploi continu, et ces attributions sont, par conséquent, assujetties à une exigence de service continu. Par conséquent, la Société comptabilise graduellement les coûts de ces attributions à titre de charge sur la période d'acquisition des droits applicable et une augmentation correspondante est reflétée dans le surplus d'apport.

La Société estime le nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits seront ultimement acquis lorsqu'elle calcule la charge attribuable aux transactions réglées en instruments de capitaux propres. Aucune charge n'est comptabilisée pour les attributions d'instruments de capitaux propres dont les droits ne sont pas ultimement acquis.

Lorsque les droits sont acquis, le surplus d'apport est réduit du montant applicable et le capital social est augmenté du même montant.

## Transactions réglées en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date de l'attribution. La juste valeur des UAD pour les administrateurs indépendants est passée en charges au moment de l'attribution, étant donné qu'il n'existe pas de conditions d'acquisition des droits (note 23). Le passif est réévalué à la juste valeur chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement au plus tard, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les comptes de résultat. Les UALR et les UAD sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution. Les variations de la valeur des UALR et des UAD à chaque période de présentation de l'information financière sont amorties sur la période d'acquisition des droits résiduelle et comptabilisées à titre de charge de rémunération au compte de résultat en tenant compte de certaines conditions liées à l'emploi.

## PROVISIONS

Lorsque la Société a une obligation actuelle découlant d'un événement passé, des provisions sont comptabilisées s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera requise pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La charge connexe aux provisions est présentée dans les comptes de résultat, nette de tout remboursement. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision est actualisé au moyen d'un taux courant avant impôt reflétant, le cas échéant, les risques spécifiques à ce passif. Lorsque les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

### Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont comptabilisées lorsqu'il est probable que la Société sera responsable de l'obligation future par suite d'un événement passé lié aux questions juridiques et qu'il est possible de les estimer de façon raisonnable.

### Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration ne sont comptabilisées que lorsque les critères de comptabilisation sont pleinement respectés. Afin que les critères de comptabilisation soient respectés, la Société doit avoir en place un plan officiel détaillé quant à l'entreprise ou une partie de l'entreprise concernée, à l'emplacement et au nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes et un calendrier approprié. En outre, les employés touchés doivent aussi s'attendre valablement à ce que la restructuration ait cours ou que sa mise en œuvre ait commencé. La provision pour restructuration inclut les frais de restructuration du personnel, les charges de réorganisation, les provisions pour contrats de location déficitaires, et la dépréciation du matériel et des aménagements des locaux loués.

## CONTRATS DE LOCATION

À la date de début d'un contrat de location, un passif à l'égard des paiements de loyers et un actif représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pour la durée du contrat sont comptabilisés. La charge d'intérêts sur l'obligation locative et la charge d'amortissement sur les actifs au titre de droits d'utilisation sont imputées dans les comptes de résultat et comptabilisées séparément.

## FONDS DES CLIENTS

Les établissements de la Société au Royaume-Uni et en Europe détiennent des fonds pour le compte de leurs clients, conformément aux règles relatives aux fonds des clients de la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. Ces fonds et les passifs correspondants attribuables aux clients ne sont pas inclus dans les états de la situation financière consolidés, la Société n'étant pas leur détenteur réel. Les montants détenus pour le compte de clients à la date de clôture sont inclus à la note 27.

## INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de la Société est fondée sur les secteurs d'exploitation suivants : Marchés des capitaux Canaccord Genuity, Gestion de patrimoine Canaccord Genuity et Non sectoriel et autres. Les activités de la Société ont été regroupées dans les régions suivantes : Canada, Royaume-Uni et Europe (y compris Dubaï), Australie et États-Unis. Les activités de la Société en Asie sont affectées aux activités sur les marchés des capitaux au Canada et en Australie.

	31 mars 2022		31 mars 2021	
	Titres détenus \$	Titres vendus à découvert \$	Titres détenus \$	Titres vendus à découvert \$
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	548 639 \$	456 206 \$	770 455 \$	777 996 \$
Actions et débetures convertibles	502 590	111 084	271 128	111 611
	1 051 229 \$	567 290 \$	1 041 583 \$	889 607 \$

Au 31 mars 2022, les titres de créance de sociétés et de gouvernements arrivaient à échéance de 2022 à 2080 (de 2021 à 2080 au 31 mars 2021) et portaient intérêt à des taux allant de 0,00 % à 16,00 % (de 0,00 % à 31,50 % au 31 mars 2021).

## NOTE 7

## Instruments financiers

## CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 31 mars 2022 et 2021, les catégories d'instruments financiers, autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie et la dette bancaire, ainsi que les placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, détenues par la Société se présentaient comme suit :

	Juste valeur par le biais du résultat net		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		Coût amorti		Total	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>								
Titres détenus	1 051 229	1 041 583	—	—	—	—	1 051 229	1 041 583
Montants à recevoir de courtiers en valeurs mobilières	—	—	—	—	1 693 579	2 434 162	1 693 579	2 434 162
Montants à recevoir des clients	—	—	—	—	1 020 112	848 549	1 020 112	848 549
Soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie	—	—	—	—	512 147	494 476	512 147	494 476
Autres créances clients	—	—	—	—	212 817	196 255	212 817	196 255
Placements	10 990	6 882	—	—	—	—	10 990	6 882
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1 062 219</b>	<b>1 048 465</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3 438 655</b>	<b>3 973 442</b>	<b>4 500 874</b>	<b>5 021 907</b>
<b>Passifs financiers</b>								
Titres vendus à découvert	567 290	889 607	—	—	—	—	567 290	889 607
Montants à payer à des courtiers en valeurs mobilières	—	—	—	—	1 334 026	1 845 236	1 334 026	1 845 236
Montants à payer à des clients	—	—	—	—	2 652 558	2 559 721	2 652 558	2 559 721
Autres dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	—	859 088	755 643	859 088	755 643
Dette subordonnée	—	—	—	—	7 500	7 500	7 500	7 500
Débitures convertibles	—	—	—	—	—	168 112	—	168 112
Contrepartie différée	—	8 087	—	—	—	—	—	8 087
Contrepartie éventuelle	45 286	29 196	—	—	—	—	45 286	29 196
Autres passifs non courants	—	—	—	—	—	—	—	—
Emprunt bancaire	—	—	—	—	152 041	78 319	152 041	78 319
Participation ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé	41 090	—	—	—	—	—	41 090	—
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>653 666</b>	<b>926 890</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>5 005 213</b>	<b>5 414 531</b>	<b>5 658 879</b>	<b>6 341 421</b>

La Société n'a désigné aucun instrument financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale en appliquant l'option de la juste valeur.

## HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est comptabilisée ou présentée sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs, telle qu'elle est décrite ci-dessous, en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 – cours sur un marché actif (qui ne sont pas ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2 – techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur est directement ou indirectement observable)

Niveau 3 – techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur n'est pas observable)

Pour les instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente, la Société détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement (en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Aux 31 mars 2022 et 2021, la Société détenait les catégories d'instruments financiers évalués à la juste valeur suivantes :

	31 mars 2022 \$	Juste valeur estimée		
		Niveau 1 \$	31 mars 2022 Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
<b>Titres détenus</b>				
Titres de créance de sociétés	37 820	—	37 820	—
Titres de créance de gouvernements	510 819	353 857	156 962	—
<b>Titres de créance de sociétés et de gouvernements</b>	<b>548 639</b>	<b>353 857</b>	<b>194 782</b>	<b>—</b>
Actions	499 221	353 353	67 218	78 650
Déventures convertibles	3 369	—	3 369	—
<b>Actions et déventures convertibles</b>	<b>502 590</b>	<b>353 353</b>	<b>70 587</b>	<b>78 650</b>
	1 051 229	707 210	265 369	78 650
<b>Placements</b>	<b>10 990</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>10 990</b>
	1 062 219	707 210	265 369	89 640
<b>Titres vendus à découvert</b>				
Titres de créance de sociétés	(5 001)	—	(5 001)	—
Titres de créance de gouvernements	(451 205)	(265 669)	(185 536)	—
<b>Titres de créance de sociétés et de gouvernements</b>	<b>(456 206)</b>	<b>(265 669)</b>	<b>(190 537)</b>	<b>—</b>
Actions	(111 084)	(82 410)	(28 674)	—
Déventures convertibles	—	—	—	—
<b>Actions et déventures convertibles</b>	<b>(111 084)</b>	<b>(82 410)</b>	<b>(28 674)</b>	<b>—</b>
	(567 290)	(348 079)	(219 211)	—
<b>Participations ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé</b>	<b>(41 090)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(41 090)</b>
<b>Contrepartie éventuelle</b>	<b>(45 286)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(45 286)</b>
	(653 666)	(348 079)	(219 211)	(86 376)

	31 mars 2021 \$	Juste valeur estimée		
		Niveau 1 \$	31 mars 2021 Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
<b>Titres détenus</b>				
Titres de créance de sociétés	20 419	—	20 419	—
Titres de créance de gouvernements	750 036	336 494	413 542	—
<b>Titres de créance de sociétés et de gouvernements</b>	<b>770 455</b>	<b>336 494</b>	<b>433 961</b>	<b>—</b>
Actions	267 148	157 535	69 861	39 752
Déventures convertibles	3 980	—	3 980	—
<b>Actions et déventures convertibles</b>	<b>271 128</b>	<b>157 535</b>	<b>73 841</b>	<b>39 752</b>
	1 041 583	494 029	507 802	39 752
<b>Placements</b>	<b>6 882</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>6 882</b>
	1 048 465	494 029	507 802	46 634
<b>Titres vendus à découvert</b>				
Titres de créance de sociétés	(10 834)	—	(10 834)	—
Titres de créance de gouvernements	(767 162)	(345 224)	(421 938)	—
<b>Titres de créance de sociétés et de gouvernements</b>	<b>(777 996)</b>	<b>(345 224)</b>	<b>(432 772)</b>	<b>—</b>
Actions	(111 611)	(98 141)	(13 470)	—
Déventures convertibles	—	—	—	—
<b>Actions et déventures convertibles</b>	<b>(111 611)</b>	<b>(98 141)</b>	<b>(13 470)</b>	<b>—</b>
	(889 607)	(443 365)	(446 242)	—
Contrepartie différée	(8 087)	—	—	(8 087)
Contrepartie éventuelle	(29 196)	—	—	(29 196)
	(926 890)	(443 365)	(446 242)	(37 283)

### Variation des actifs financiers de niveau 3

Solde au 31 mars 2021	9 351 \$
Paiement de la contrepartie éventuelle dans le cadre de l'acquisition de Thomas Miller	855
Paiement de la contrepartie éventuelle dans le cadre de l'acquisition de Petsky Prunier	24 055
Paiement de la contrepartie éventuelle dans le cadre de l'acquisition de Hargreave Hale	7 942
Ajout d'une contrepartie éventuelle dans le cadre de l'acquisition de Sawaya	(42 856)
Reclassement d'une contrepartie éventuelle dans le cadre de l'acquisition de Thomas Miller	1 363
Ajout de placements	7 126
Variation de la juste valeur des titres détenus de niveau 3 au cours de l'exercice	38 938
Participations ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé en lien avec les actions privilégiées convertibles (note 8)	(41 090)
Reclassement des placements comptabilisés à la JVRN aux placements en actions	(3 000)
Écart de conversion	580
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>3 264</b>

### Estimation de la juste valeur

#### i. Instruments financiers de niveau 2

Les instruments financiers de niveau 2 comprennent les placements de la Société dans certains titres de créance de sociétés et de gouvernements, dans des titres de créance convertibles et dans des actions négociées hors Bourse. La juste valeur des titres de créance de sociétés et de gouvernements et des titres de créance convertibles classés au niveau 2 est établie à l'aide des cours du marché pour des actifs ou des passifs identiques dans des marchés où il n'y a pas de transactions selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. La Société examine régulièrement la fréquence et le volume des transactions au titre de ces instruments pour déterminer si l'information sur le prix est exacte.

#### ii. Instruments financiers de niveau 3

##### *Détenus à des fins de transaction*

La juste valeur des placements de niveau 3 classés comme détenus à des fins de transaction est déterminée par la Société au moyen d'une approche axée sur le marché fondée sur les informations jugées fiables par la Société, et elle constitue la meilleure estimation de la juste valeur facilement disponible. Les prix des placements détenus à des fins de transaction sont définis soit en fonction du dernier cours négocié, soit en fonction du dernier cours vendeur ou, si ces prix sont considérés comme étant périmés, la Société obtient des informations fondées sur certaines demandes de renseignements, sur des transactions récentes ou sur de nouvelles émissions en attente. La juste valeur des placements de niveau 3 détenus à des fins de transaction au 31 mars 2022 s'établissait à 78,7 millions \$ (39,8 millions \$ au 31 mars 2021).

Au 31 mars 2022, la Société, directement ou par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, détenait des placements dans Capital Markets Gateway LLC, InvestX Capital Ltd. et Proactive Group Holdings Inc., qui étaient classés comme instruments financiers de niveau 3, étant donné que leur évaluation ne s'appuie pas sur des données observables ou des indicateurs du marché (note 10). Au cours de la période close le 31 mars 2022, le placement dans Katapult Technology Corp. a été reclassé des placements comptabilisés à la JVRN aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les actions privilégiées convertibles et les actions préférentielles émises aux dirigeants et aux employés de CGWM UK (note 8) ont été traitées comme un instrument hybride qui comporte une composante capitaux propres, représentant les dividendes discrétionnaires et la priorité en cas de liquidation, et une composante passif reflétant un dérivé visant à régler l'instrument en remettant l'équivalent économique d'un nombre variable d'actions ordinaires de CGWM UK. La composante passif dérivé de 25,0 millions £ (41,1 millions \$ CA) est présentée dans l'état de la situation financière au 31 mars 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, un ajustement de la juste valeur de 8,5 millions \$ a été comptabilisé en lien avec le passif dérivé (note 8).

Les passifs financiers de niveau 3 comprennent également la contrepartie différée et la contrepartie éventuelle incluses dans le total du prix des acquisitions de Hargreave Hale, de Petsky Prunier, de Thomas Miller et de Sawaya. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a payé la tranche restante de la contrepartie éventuelle en lien avec l'acquisition de Petsky Prunier (29,2 millions \$ au 31 mars 2021) et la contrepartie différée en lien avec l'acquisition de Hargreave Hale (8,1 millions \$ au 31 mars 2021). Dans le cadre de l'acquisition de Sawaya, une contrepartie éventuelle de 35,4 millions \$ a été comptabilisée au 31 mars 2022 (note 11).

La tranche à long terme de la contrepartie éventuelle et les participations ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé étaient présentées dans les autres passifs à l'état de la situation financière au 31 mars 2022.

Il est possible que les critères d'évaluation de la juste valeur énoncés précédemment ne soient pas représentatifs de la valeur nette de réalisation ou des valeurs futures. De plus, la Société estime que ses méthodes d'évaluation sont appropriées et conformes à celles qui devraient être utilisées par un participant au marché.

## GESTION DES RISQUES

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte associé à l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Le risque de crédit est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux montants nets à recevoir des clients et des courtiers en valeurs mobilières et aux créances clients. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit, compte non tenu de toute garantie détenue ou de tout rehaussement de crédit, correspondait à la valeur comptable des actifs financiers présentée dans les états financiers consolidés audités de la Société aux 31 mars 2022 et 2021.

Le risque de crédit découle surtout des activités de négociation pour les particuliers et des comptes sur marge des particuliers. Afin de réduire au minimum son exposition, la Société applique certaines normes en matière de solvabilité et certaines limites quant aux transactions, et elle exige le règlement au comptant des transactions sur titres ou le règlement à la livraison. Les transactions sur marge sont garanties par les titres dans les comptes clients conformément aux limites établies par les organismes de réglementation pertinents et sont soumises aux procédés d'examen du crédit et de contrôle quotidien de la Société. La direction surveille la recouvrabilité des créances clients et évalue le montant de la provision pour créances douteuses. Les créances clients impayées devraient être recouvrables à moins d'un an. Au 31 mars 2022, la Société avait comptabilisé une provision pour créances douteuses de 2,9 millions \$ (6,8 millions \$ au 31 mars 2021) (note 9).

La Société est aussi exposée au risque que les contreparties aux transactions ne remplissent pas leurs obligations. Les contreparties sont composées surtout de courtiers en valeurs mobilières, d'agences de compensation, de banques et d'autres institutions financières. La Société ne se fie pas entièrement aux notes attribuées par les agences de notation de crédit pour évaluer les risques de contrepartie. La Société atténue le risque de crédit en effectuant ses propres évaluations diligentes des contreparties, en obtenant et en analysant l'information concernant la structure des instruments financiers, et en demeurant au fait des nouveautés sur le marché. La Société gère également ce risque en effectuant des examens de crédit réguliers afin d'évaluer la solvabilité, en examinant la concentration des titres et des emprunts, en détenant et en évaluant à la valeur du marché la garantie de certaines transactions et en agissant par l'entremise d'organismes de compensation offrant des garanties d'exécution.

Aux 31 mars 2022 et 2021, la concentration la plus importante de la Société par type de contrepartie était auprès d'institutions financières et de clients institutionnels. La direction est d'avis que les transactions se font dans le cours normal des affaires et ne prévoit aucune perte importante découlant de la non-exécution.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse satisfaire à la demande de liquidités ou s'acquitter de ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. La direction de la Société est responsable de passer en revue les sources de liquidités afin de s'assurer que les fonds sont rapidement disponibles pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance, et de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour soutenir ses stratégies commerciales et la croissance de ses activités. Les activités de la Société nécessitent des capitaux aux fins des activités d'exploitation et de la réglementation. Les actifs courants figurant dans les états de la situation financière de la Société sont très liquides. La plupart des positions liées aux titres détenus sont facilement négociables, et toutes ces positions sont comptabilisées à leur juste valeur. Les créances clients sont généralement garanties par des titres facilement négociables et font l'objet d'un examen quotidien pour déceler toute baisse de valeur et déterminer leur recouvrabilité. Les montants à recevoir des courtiers et à payer à ceux-ci ont trait à des transactions ouvertes à court terme qui se règlent généralement dans le cycle normal de règlement de deux jours, à des titres garantis qui sont empruntés ou prêtés dans le cadre de transactions qui peuvent être conclues à vue en quelques jours, et à des soldes pour le compte des remisiers qui représentent les soldes nets liés à leurs comptes clients. Des renseignements supplémentaires sur les objectifs de la Société en matière de structure du capital et de gestion du capital figurent à la note 26.

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des passifs financiers détenus par la Société respectivement aux 31 mars 2022 et 2021 :

Passif financier	Valeur comptable \$		Échéance contractuelle
	31 mars 2022	31 mars 2021	
Titres vendus à découvert	567 290	889 607	Remboursable à vue
Dette subordonnée <sup>1</sup>	7 500	7 500	Remboursable à vue <sup>1</sup>
Dettes fournisseurs et charges à payer	4 845 672	5 160 600	Remboursable à moins d'un an
Tranche à court terme de l'emprunt bancaire	6 574	12 119	Remboursable à moins d'un an
Tranche à court terme de la contrepartie éventuelle	10 618	17 706	Remboursable à moins d'un an
Tranche à long terme de l'emprunt bancaire	145 467	66 200	Exercice 2025
Tranche à long terme de la contrepartie éventuelle	34 668	11 490	Exercice 2023
Contrepartie différée	—	8 087	s. o.
Débetures convertibles <sup>2</sup>	—	168 112	Remboursable à moins d'un an
Participations ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé	41 090	—	Exercice 2027

1) Sous réserve de l'approbation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

2) Le rachat des débetures convertibles a été conclu le 9 avril 2021.

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients et des dettes fournisseurs et charges à payer s'approche de leur valeur comptable et sera payée dans les douze mois.

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché. La Société répartit le risque de marché entre trois catégories : le risque lié à la juste valeur, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

### Risque lié à la juste valeur

Lorsqu'elle participe à des activités de prise ferme, la Société peut subir des pertes si elle ne réussit pas à revendre les titres qu'elle s'est engagée à acheter ou si elle est forcée de liquider son engagement en dessous du prix d'achat convenu. La Société est également exposée au risque lié à la juste valeur du fait de ses activités de négociation de titres de participation, de titres à revenu fixe et d'instruments financiers dérivés à titre de contrepartiste. Les titres à la juste valeur sont évalués aux cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles, et les variations de la juste valeur influent sur les résultats au fur et à mesure qu'elles surviennent. Le risque lié à la juste valeur découle également de la possibilité que les fluctuations des cours du marché influent sur la valeur des titres que la Société détient à titre de garanties des comptes sur marge des clients. La Société réduit son exposition au risque lié à la juste valeur au moyen de contrôles visant à limiter les niveaux de concentration et l'utilisation de capitaux dans ses comptes de négociation de stocks, ainsi que de procédés de contrôle des comptes sur marge.

Le tableau suivant présente l'incidence des variations de la juste valeur des instruments financiers sur le résultat net respectivement aux 31 mars 2022 et 2021. Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes. La méthode utilisée pour calculer la sensibilité à la juste valeur correspond à celle utilisée à l'exercice précédent.

	31 mars 2022			31 mars 2021		
	Valeur comptable Actif (passif)	Incidence d'une augmentation de 10 % de la juste valeur sur le résultat net	Incidence d'une diminution de 10 % de la juste valeur sur le résultat net	Valeur comptable Actif (passif)	Incidence d'une augmentation de 10 % de la juste valeur sur le résultat net	Incidence d'une diminution de 10 % de la juste valeur sur le résultat net
Instruments financiers						
Actions et débetures convertibles détenues	502 590	18 000	(18 000)	271 128 \$	10 000 \$	(10 000) \$
Actions et débetures convertibles vendues à découvert	(111 084)	(4 000)	4 000	(111 611)	(4 000) \$	4 000 \$

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt influent sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs des instruments financiers détenus par la Société. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt associé à ses soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, à sa dette bancaire, à la tranche à revenu fixe des titres détenus et des titres vendus à découvert, au montant net des soldes de clients, aux soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie et aux montants nets des soldes des courtiers en valeurs mobilières, ainsi qu'à sa dette subordonnée et à son emprunt bancaire. La Société tente de limiter et de surveiller son exposition au risque de taux d'intérêt au moyen d'une analyse quantitative de ses positions nettes dans des titres à revenu fixe, des soldes de clients, des activités de prêt et d'emprunt de titres et des emprunts à court terme. La Société négocie des contrats à terme standardisés afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt. Les contrats à terme standardisés sont inclus dans les titres négociables détenus, nets des titres négociables vendus à découvert, aux fins du calcul de la sensibilité aux taux d'intérêt.

L'échéance de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est inférieure à trois mois. Les soldes nets des débiteurs (créditeurs) des clients donnent lieu à un produit (une charge) au titre des intérêts fondé(e) sur un taux d'intérêt variable. La dette subordonnée porte intérêt au taux préférentiel majoré de 4,0 %, payable mensuellement.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt sur les soldes aux 31 mars 2022 et 2021 aurait sur le résultat net pour les exercices clos à ces dates respectivement. Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur les autres éléments du résultat global. Cette analyse de sensibilité suppose que toutes les autres variables demeurent constantes. La méthode utilisée pour calculer la sensibilité aux taux d'intérêt correspond à celle utilisée à l'exercice précédent.

	31 mars 2022			31 mars 2021		
	Valeur comptable Actif (passif) \$	Incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le résultat net	Incidence d'une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt sur le résultat net <sup>1</sup>	Valeur comptable Actif (passif) \$	Incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le résultat net	Incidence d'une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt sur le résultat net <sup>1</sup>
		\$	\$		\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, nets de la dette bancaire	1 788 261 \$	13 054 \$	(13 054) \$	1 883 292 \$	13 842 \$	(13 842) \$
Titres négociables détenus, nets des titres négociables vendus à découvert	483 939	3 533	(3 533)	151 976	1 117	(1 117)
Sommes à payer à des clients, montant net	(1 632 446)	(11 917)	11 917	(1 711 172)	(12 577)	12 577
Soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie	512 147	3 739	(3 739)	494 476	3 634	(3 634)
Solde – courtiers en valeurs mobilières, montant net	359 553	2 625	(2 625)	588 926	4 329	(4 329)
Dette subordonnée	(7 500)	(55)	55	(7 500)	(55)	55
Emprunt bancaire	(152 041)	(1 110)	1 110	(78 319)	(576)	576

1) Sous réserve d'un plancher de zéro.

## Risque de change

Le risque de change découle de la possibilité que toute fluctuation des taux de change entraîne des pertes. Le principal risque de change auquel la Société est exposée découle de son placement dans ses filiales des États-Unis, de l'Australie, et du Royaume-Uni et de l'Europe. Les comptes de ces filiales sont convertis en utilisant le taux de change à la date de clôture. Toute fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou au dollar australien entraînera une variation des profits latents (pertes latentes) à la conversion des comptes des établissements à l'étranger, comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Toutes les filiales peuvent aussi détenir des instruments financiers en monnaies autres que leur monnaie fonctionnelle et, par conséquent, toute fluctuation des taux de change aura une incidence sur les profits et les pertes de change inscrits au compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence estimative qu'une variation de 5 % de la valeur des monnaies étrangères aurait sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global, lorsque l'exposition à ces monnaies étrangères est importante. L'analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes. La méthode utilisée pour calculer la sensibilité aux taux de change correspond à celle utilisée à l'exercice précédent.

Au 31 mars 2022 :

Devise	Incidence d'une augmentation de 5 % du taux de change sur le résultat net \$	Incidence d'une diminution de 5 % du taux de change sur le résultat net \$	Incidence d'une augmentation de 5 % du taux de change sur les autres éléments du résultat global \$	Incidence d'une diminution de 5 % du taux de change sur les autres éléments du résultat global \$
Dollar américain	(920)	920	22 670	(22 670)
Livre sterling	(360)	360	30 365	(30 365)
Dollar australien	(93)	93	5 509	(5 509)

Au 31 mars 2021 :

Devise	Incidence d'une augmentation de 5 % du taux de change sur le résultat net \$	Incidence d'une diminution de 5 % du taux de change sur le résultat net \$	Incidence d'une augmentation de 5 % du taux de change sur les autres éléments du résultat global \$	Incidence d'une diminution de 5 % du taux de change sur les autres éléments du résultat global \$
Dollar américain	(1 067) \$	1 067 \$	12 701 \$	(12 701) \$
Livre sterling	(172)	172	25 041	(25 041)
Dollar australien	(263)	263	4 638	(4 638)

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de la valeur des actifs sous-jacents, des taux d'intérêt, des indices ou des taux de change. Tous les instruments financiers dérivés devraient être réglés dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

### Contrats de change à terme

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change lié aux règlements de titres en monnaie étrangère en attente. La juste valeur de ces contrats est négligeable en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance.

Les profits et les pertes réalisés et latents qui ont trait à ces contrats sont comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés au cours de la période visée.

Les contrats à terme en cours au 31 mars 2022 étaient les suivants :

	Montant notionnel (en millions)	Cours moyen	Échéance	Juste valeur
Pour vendre des dollars américains	1,8 \$ US	1,25 \$ (\$ CA/\$ US)	1 <sup>er</sup> avril 2022	—
Pour acheter des dollars américains	2,3 \$ US	1,25 \$ (\$ CA/\$ US)	1 <sup>er</sup> avril 2022	—

Les contrats à terme en cours au 31 mars 2021 étaient les suivants :

	Montant notionnel (en millions)	Cours moyen	Échéance	Juste valeur
Pour vendre des dollars américains	néant \$ US	—	—	—
Pour acheter des dollars américains	5,9 \$ US	1,26 \$ (\$ CA/\$ US)	1 <sup>er</sup> avril 2021	(0,01) \$

Le secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity de la Société au Royaume-Uni et en Europe se charge de la négociation de contrats de change à terme pour le compte de ses clients et de conclure des contrats correspondants avec les contreparties. La Société n'a pas d'exposition nette importante, en supposant que les contreparties ne manquent pas à leurs obligations. Les contrats de change à terme sont principalement libellés en livres sterling, en dollars américains ou en euros. Au 31 mars 2022, leur échéance moyenne pondérée était de 68 jours (54 jours au 31 mars 2021). Le tableau qui suit présente la juste valeur des actifs et des passifs des contrats à terme ainsi que le notionnel de ces contrats à terme respectivement aux 31 mars 2022 et 2021. La juste valeur des actifs et des passifs des contrats à terme est incluse dans les soldes des créances clients et des dettes fournisseurs.

	31 mars 2022			31 mars 2021		
	Actifs	Passifs	Montant notionnel	Actifs	Passifs	Montant notionnel
Contrats de change à terme	82 \$	75 \$	11 760 \$	113 \$	100 \$	19 014 \$

## CONTRATS À TERME STANDARDISÉS

Dans le cadre de ses activités canadiennes, la Société négocie des contrats à terme standardisés sur obligations qui sont des contrats d'achat ou de vente d'un montant standardisé d'une obligation du gouvernement du Canada sous-jacente, à une date et à un prix futurs prédéterminés, selon les modalités précisées par un marché à terme réglementé, et sont susceptibles de faire l'objet d'appels de marge au comptant quotidiens. Dans le cadre de ses activités canadiennes, la Société négocie des contrats à terme standardisés sur obligations afin d'essayer d'atténuer le risque de taux d'intérêt, le risque lié à la courbe de rendement et le risque de liquidité. Au 31 mars 2022, le notionnel des contrats à terme standardisés sur des obligations en cours s'établissait à une position acheteur de 9,7 millions \$ (position vendeur de 1,1 million \$ au 31 mars 2021).

Dans le cadre de ses activités canadiennes, la Société négocie également des contrats à terme standardisés sur des bons du Trésor américain afin d'essayer d'atténuer le risque de taux d'intérêt, le risque lié à la courbe de rendement et le risque de liquidité. Aux 31 mars 2022 et 2021, il n'y avait aucun contrat à terme standardisé sur des bons du Trésor américain en cours.

La juste valeur de tous les contrats à terme standardisés dont il est question ci-dessus est négligeable en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance et est incluse dans les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer. Les profits et les pertes réalisés et latents ayant trait à ces contrats sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période considérée.

## PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES

La Société exerce des activités de prêt et d'emprunt de titres principalement pour faciliter le processus de règlement des titres. Ces arrangements sont généralement à court terme, des intérêts étant reçus lorsque les montants en trésorerie sont livrés et des intérêts étant versés lorsque les montants en trésorerie sont reçus. Ces transactions sont entièrement garanties et sont assujetties quotidiennement à des appels de marge pour combler toute insuffisance entre la valeur de marché du titre donné et la somme reçue en garantie. Ces transactions sont garanties par des espèces ou des titres, y compris des bons du trésor et des obligations gouvernementales, et sont comptabilisées dans les créances clients et les dettes fournisseurs. L'intérêt gagné sur les garanties en trésorerie est fondé sur un taux variable. Aux 31 mars 2022 et 2021, les taux variables étaient de néant.

	Trésorerie		Titres détenus	
	Prêtée ou livrée en garantie \$	Empruntée ou reçue en garantie \$	Prêtés ou livrés en garantie \$	Empruntés ou reçus en garantie \$
31 mars 2022	282 142 \$	186 174 \$	203 465 \$	309 123 \$
31 mars 2021	232 558 \$	39 404 \$	63 536 \$	232 126 \$

## DETTE BANCAIRE

La Société contracte des emprunts à vue ou des positions à découvert surtout pour faciliter le processus de règlement des titres pour ses propres transactions sur titres et pour celles des clients. La dette bancaire est garantie par des titres non réglés des clients ou des titres détenus par la Société. Au 31 mars 2022, la Société n'avait aucun solde impayé sur sa dette bancaire (néant \$ (néant £) au 31 mars 2021).

## EMPRUNT BANCAIRE

Une filiale de la Société a obtenu une facilité de crédit de premier rang pour financer une partie de la contrepartie au comptant pour les acquisitions de Hargreave Hale, de Thomas Miller et d'Adam & Company. Au 31 mars 2022, le solde impayé, déduction faite des frais de financement non amortis, était de 152,0 millions \$ (78,3 millions \$ au 31 mars 2021) (note 17).

## FACILITÉ D'EMPRUNT À COURT TERME

Le 9 avril 2021, la Société a racheté la totalité de ses débentures d'un capital de 132,7 millions \$ en circulation échéant le 31 décembre 2023. Le prix de rachat total, y compris les intérêts courus, s'élevait à 168,1 millions \$ et était comptabilisé à titre de montant à payer au 31 mars 2021. Pour financer une partie du rachat, et conformément aux modalités d'une lettre d'engagement conclue le 18 mars 2021 avec certains investisseurs institutionnels, le 6 avril 2021, la Société a conclu une convention de crédit auprès de certains prêteurs pour une facilité d'emprunt à terme garanti assorti d'un privilège de premier rang d'un montant en capital total de 69,0 millions £. Cette facilité d'emprunt a été remboursée à même le produit de l'émission d'actions privilégiées convertibles par CGWM UK à certains investisseurs institutionnels le 29 juillet 2021.

## AUTRES FACILITÉS DE CRÉDIT

Compte non tenu de l'emprunt bancaire lié à l'acquisition de Hargreave Hale, de Thomas Miller et d'Adam & Company décrit précédemment, les filiales de la Société disposent également d'autres facilités de crédit auprès de banques au Canada et au Royaume-Uni pour un total de 657,0 millions \$ (637,1 millions \$ au 31 mars 2021). Ces facilités de crédit, constituées d'emprunts remboursables à vue, de lettres de crédit et de facilités de découvert d'un jour, sont garanties par des titres non réglés de clients ou des titres détenus par la Société. Au 31 mars 2022, la Société avait un solde impayé sur sa dette bancaire de néant (néant au 31 mars 2021).

Une filiale de la Société a également fourni des lettres de crédit de soutien garanties irrévocables d'une institution financière totalisant 3,7 millions \$ (2,9 millions \$ US) (2,9 millions \$ (2,3 millions \$ US) au 31 mars 2021) à titre de garantie de location pour ses locaux loués à New York. Aux 31 mars 2022 et 2021, aucun solde n'était impayé en vertu de ces lettres de crédit de soutien.

### Gestion de patrimoine au Royaume-Uni et dans les dépendances de la Couronne

Le 29 juillet 2021, certains investisseurs institutionnels ont acheté des actions privilégiées convertibles (« actions privilégiées convertibles ») d'un montant de 125,0 millions £ (218,0 millions \$ CA) qui ont été émises par CGWM UK. Une partie du produit a servi à rembourser la facilité d'emprunt à terme garanti assorti d'un privilège de premier rang de 69,0 millions £, qui a été obtenue le 9 avril 2021 et conclue afin de financer une partie du rachat des débetures convertibles subordonnées de premier rang non garanties portant intérêt à 6,25 % de la Société à cette date (note 7).

En supposant leur conversion, les actions privilégiées convertibles correspondaient à 21,93 % des titres de participation en circulation de CGWM UK au 31 mars 2022. Les dividendes cumulatifs sur les actions privilégiées convertibles, lorsque le conseil d'administration de CGWM UK en déclare, sont payables à un taux correspondant à la valeur la plus élevée entre un taux de dividende annuel de 7,5 % et la quote-part des dividendes déclarés et payés au titre des actions ordinaires de CGWM UK à laquelle les actions privilégiées convertibles donneraient droit en supposant leur conversion. Aucun dividende n'est payable au titre d'autres catégories d'actions de CGWM UK, tant et aussi longtemps que des dividendes cumulatifs sur les actions privilégiées convertibles ne sont pas déclarés et payés. Si un événement de liquidité survient dans les cinq ans suivant l'émission des actions, la priorité en cas de liquidation des actions privilégiées convertibles correspondra à la valeur la plus élevée entre i) le montant en capital majoré de tout dividende cumulé et non versé attribuable aux actions privilégiées convertibles si elles avaient été émises cinq ans plus tôt, ii) le montant correspondant à un facteur de 1,5 multiplié par le prix d'émission des actions privilégiées convertibles (moins les dividendes versés antérieurement), ou iii) le montant auquel auraient droit les porteurs d'actions privilégiées convertibles en supposant la conversion de ces actions. Si un événement de liquidité survient au cinquième anniversaire de l'émission des actions ou à une date ultérieure, la priorité en cas de liquidation des actions privilégiées convertibles correspondra à la valeur la plus élevée entre i) le montant en capital majoré de tout dividende cumulé et non versé attribuable aux actions privilégiées convertibles ou ii) le montant auquel auraient droit les porteurs d'actions privilégiées convertibles en supposant la conversion de ces actions. Si aucun événement de liquidité ne survient au cours des cinq premières années suivant l'émission, CGWM UK pourra acheter les actions privilégiées convertibles à la valeur la plus élevée entre le montant applicable au titre de la priorité en cas de liquidation et le montant qui conférerait aux porteurs d'actions privilégiées convertibles un taux de rendement interne de 11,5 % (y compris tous les dividendes versés antérieurement). Après le cinquième anniversaire de l'émission des actions privilégiées convertibles, les porteurs d'actions privilégiées convertibles disposent de certains droits relativement au déclenchement d'un événement de liquidité. Les actions privilégiées convertibles sont assorties des droits usuels liés aux participations minoritaires en ce qui concerne la gouvernance de CGWM UK et les questions financières à son endroit, notamment la représentation au sein du conseil d'administration de CGWM UK.

En lien avec l'émission des actions privilégiées convertibles, CGWM UK a pris des mesures pour permettre aux dirigeants et aux employés de CGWM UK d'acheter certains instruments de capitaux propres de CGWM UK qui représentent une participation en équivalents de capitaux propres d'environ 4,6 % dans CGWM UK. Au 31 mars 2022, des instruments de capitaux propres de 24,6 millions £ (42,7 millions \$ CA) de CGWM UK avaient été achetés en lien avec ce régime d'achat d'instruments de capitaux propres. Ces instruments de capitaux propres de CGWM UK comprennent des actions privilégiées dotées des mêmes caractéristiques économiques que celles des actions privilégiées convertibles (« actions préférentielles »). Des actions préférentielles d'un montant de 7,5 millions £ (13,0 millions \$ CA) avaient été émises aux dirigeants au 31 mars 2022. Les autres titres de participation achetés par les dirigeants et les employés de CGWM UK sont des actions ordinaires de CGWM UK, assorties de certaines restrictions sur les transferts et de droits de gouvernance limités. En lien avec l'achat des actions ordinaires, un prêt à recours limité de 4,0 millions £ (6,9 millions \$ CA) ainsi que certains prêts avec droit de recours intégral accordés à des membres du personnel ont été consentis. Une convention d'encouragement à l'intention des dirigeants a été mise en œuvre et, sous réserve de l'atteinte de certains seuils minimaux, celle-ci prévoit le versement de certains paiements si un événement de liquidité survient dans les six années suivant sa mise en œuvre ou après six années si un événement de liquidité n'est pas survenu et que les actions privilégiées convertibles ne sont plus en circulation.

Les actions privilégiées convertibles et les actions préférentielles n'entraînent aucune obligation pour la Société de verser de la trésorerie ou tout autre actif financier aux porteurs. Les actions privilégiées convertibles et les actions préférentielles ont été traitées comme un instrument hybride qui comporte une composante capitaux propres, représentant les dividendes discrétionnaires et la priorité en cas de liquidation, et une composante passif qui reflète un dérivé visant à régler l'instrument, le cas échéant, en contrepartie de l'équivalent économique d'un nombre variable d'actions ordinaires de CGWM UK. La composante capitaux propres des actions privilégiées convertibles et des actions préférentielles était présentée dans les capitaux propres et la composante passif dérivé, dans les autres passifs à l'état de la situation financière au 31 mars 2022.

La juste valeur des actions privilégiées convertibles et des actions préférentielles à l'émission a été répartie entre les composantes capitaux propres et passif dérivé respectives. La juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle – composante passif dérivé a été établie en premier lieu et le montant résiduel a été comptabilisé à titre de composante capitaux propres. La composante passif dérivé sera réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière selon la meilleure estimation de la Société à l'égard de sa valeur. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, un ajustement de la juste valeur de 8,5 millions \$ a été comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. La valeur comptable du passif dérivé au 31 mars 2022 s'élevait à 41,1 millions \$ et était présentée dans les autres passifs à l'état de la situation financière consolidé audité.

La Société a recours au modèle d'évaluation Black et Scholes pour estimer la juste valeur du passif dérivé incorporé dans les actions privilégiées convertibles et les actions préférentielles. La juste valeur est calculée au moyen de la juste valeur estimée, déterminée selon la conversion des actions en équivalents de capitaux propres et le montant correspondant à la priorité en cas de liquidation des actions privilégiées convertibles et des actions préférentielles. Les autres hypothèses formulées comprennent celles à l'égard de la volatilité, du taux d'intérêt sans risque et du taux de dividende.

Une grande part de jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur de la composante passif dérivé pour chaque période de présentation de l'information financière.

## Australie

La Société détenait 65 % des actions émises de Canaccord Financial Group (Australia) Pty Ltd. et, par l'entremise de ces actions, une participation indirecte de 65 % dans Canaccord Genuity (Australia) Limited et Canaccord Genuity Financial Limited au 31 mars 2022 (80 % au 31 mars 2021).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la structure d'actions des activités en Australie a été remaniée par la vente d'actions partiellement payées à certains employés de Canaccord Financial Group (Australia) Pty Ltd. (« CFGA ») et, par conséquent, la participation de la Société dans CFGA a diminué, passant de 80 % à 65 %. Cependant, à des fins comptables, la participation de la Société est passée de 85 % à 67 % à partir du quatrième trimestre de l'exercice 2022 en raison des actions détenues dans une fiducie d'employés contrôlée par CFGA. L'objectif de cette modification à la structure de propriété était d'assurer une meilleure harmonisation avec nos employés dans la région de l'Australie et de fournir à ces activités les capitaux et l'accès aux capitaux nécessaires à leur croissance.

Canaccord Genuity (Australia) Limited (« CGAL ») mène ses activités au sein du secteur Marchés des capitaux et Canaccord Genuity Financial Limited (« CGFL »), au sein du secteur Gestion de patrimoine. Comme il est indiqué à la note 26, CGAL et CGFL sont réglementées par l'Australian Securities and Investments Commission.

Le tableau qui suit est un résumé du compte de résultat pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

	Australie		Royaume-Uni et dépendances de la Couronne		Total	
	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$
Produits des activités ordinaires	248 721	244 964	310 495	277 329	559 216	522 293
Charges	190 744	188 090	252 681	230 004	443 425	418 094
Résultat avant impôt sur le résultat	57 977	56 874	57 814	47 325	115 791	104 199
Charge d'impôt sur le résultat	20 935	17 104	9 528	5 827	30 463	22 931
<b>Résultat net</b>	<b>37 042</b>	<b>39 770</b>	<b>48 286</b>	<b>41 498</b>	<b>85 328</b>	<b>81 268</b>

	Australie		Royaume-Uni et dépendances de la Couronne		Total	
	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$
Attribuable aux :						
Actionnaires de GCGI	29 670	33 754	31 407	41 498	61 077	75 252
Participations ne donnant pas le contrôle	7 372	6 016	16 879	—	24 251	6 016
	<b>37 042</b>	<b>39 770</b>	<b>48 286</b>	<b>41 498</b>	<b>85 328</b>	<b>81 268</b>

Le tableau qui suit est un résumé de l'état de la situation financière aux 31 mars 2022 et 2021 :

	Australie		Royaume-Uni et dépendances de la Couronne		Total	
	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$
Actifs courants	235 141	178 147	162 826	92 390	397 967	270 537
Actifs non courants	33 473	27 006	367 770	297 012	401 243	324 018
Passifs courants	133 434	113 879	94 256	93 871	227 690	207 750
Passifs non courants	18 238	7 493	182 515	101 689	200 753	109 182

Le tableau qui suit est un résumé de l'information sur les flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

	Australie		Royaume-Uni et dépendances de la Couronne		Total	
	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	33 150	83 324	86 100	23 436	119 250	106 760
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(31 125)	(3 546)	70 034	(39 071)	38 909	(42 617)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 530)	(426)	(98 755)	(787)	(100 285)	(1 213)
Incidence du change sur les soldes de trésorerie	(2 291)	2 739	(8 274)	(2 974)	(10 565)	(235)
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(1 796)</b>	<b>82 091</b>	<b>49 105</b>	<b>(19 396)</b>	<b>47 309</b>	<b>62 695</b>

Au 31 mars 2022, les participations ne donnant pas le contrôle comprenaient ce qui suit :

Aux 31 mars et pour les exercices clos à ces dates	Australie		Royaume-Uni et dépendances de la Couronne		Total	
	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$
Solde au début de l'exercice	8 190	156	—	—	8 190	156
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8 687	6 374	16 879	—	25 566	6 374
Effet de change sur les participations ne donnant pas le contrôle	329	1 660	(5 112)	—	(4 783)	1 660
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(5 853)	—	—	—	(5 853)	—
Émission d'actions privilégiées convertibles, nette de l'escompte	—	—	212 449	—	212 449	—
Émission d'instruments de capitaux propres aux membres de la direction et aux employés	—	—	35 722	—	35 722	—
Reclassement à titre de passif dérivé à l'émission	—	—	(34 682)	—	(34 682)	—
Frais connexes aux acquisitions, nets du recouvrement d'impôt différé	—	—	(2 834)	—	(2 834)	—
Paiements fondés sur des actions	—	—	1 740	—	1 740	—
Augmentation des participations ne donnant pas le contrôle attribuable à l'émission d'actions partiellement payées	10 843	—	—	—	10 843	—
Versement de dividendes sur les actions privilégiées convertibles	—	—	(7 139)	—	(7 139)	—
Reclassement des autres éléments du résultat global à l'émission	1 105	—	(1 624)	—	(519)	—
Solde à la fin de l'exercice	23 301	8 190	215 399	—	238 700	8 190

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		
Australie	8 687	6 374
Royaume-Uni et dépendances de la Couronne	16 879	—
Total	25 566	6 374

## NOTE 9

## Créances clients et dettes fournisseurs et charges à payer

## CRÉANCES CLIENTS

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Courtiers en valeurs mobilières	1 693 579 \$	2 434 162 \$
Clients	1 020 112	848 549
Soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie	512 147	494 476
Divers	212 817	196 255
	3 438 655 \$	3 973 442 \$

## DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Courtiers en valeurs mobilières	1 334 026 \$	1 845 236 \$
Clients	2 652 558	2 559 721
Divers	859 088	755 643
	4 845 672 \$	5 160 600 \$

Les montants à payer à des courtiers et à recevoir de ceux-ci comprennent les soldes des transactions de prise en pension et de mise en pension de titres, les titres prêtés et empruntés, ainsi que les soldes liés aux contreparties des courtiers.

Les achats de titres des clients se font en trésorerie ou sur marge. Dans le cas des titres achetés sur marge, la Société accorde un prêt au client pour l'achat de titres, en prenant en garantie les titres achetés ou d'autres titres dans le compte du client. Les montants des prêts aux clients sont limités par les règlements sur les marges de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM ») et d'autres organismes de réglementation, et sont soumis aux procédés d'examen de crédit et de contrôle quotidien de la Société.

Les montants à recevoir des clients ou à verser à ces derniers sont exigibles à la date de règlement de la transaction. Les prêts sur marge sont remboursables à vue et sont garantis par les actifs dans les comptes des clients. L'intérêt sur les prêts sur marge et sur les montants à verser aux clients est fondé sur un taux variable (respectivement de 5,7 % à 6,5 % et de 0,00 % à 0,05 % au 31 mars 2022; respectivement de 5,45 % à 6,25 % et de 0,00 % à 0,05 % au 31 mars 2021).

Au 31 mars 2022, la provision pour créances douteuses était de 2,9 millions \$ (6,8 millions \$ au 31 mars 2021). Voir ci-dessous pour les fluctuations de la provision pour créances douteuses :

<b>Solde au 31 mars 2020</b>	<b>8 861 \$</b>
Charge pour l'exercice	6 947
Recouvrements	(8 985)
Change	18
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	<b>6 841 \$</b>
Charge pour l'exercice	4 835
Recouvrements	(8 625)
Change	(106)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>2 945 \$</b>

## NOTE 10 | Placements

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	11 938 \$	5 311 \$
Placements détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	10 990 \$	6 882 \$
	<b>22 928 \$</b>	<b>12 193 \$</b>

La répartition des placements se présente comme suit :

### PLACEMENTS COMPTABILISÉS SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	31 mars 2022	31 mars 2021
Canaccord Genuity G Ventures Corp.	1 298	—
Canaccord Genuity Growth II Corp.	—	2 897
Intercure Ltd.	—	1 785
Katapult Technology Corp.	3 000	—
Link Investment Management Inc.	2 500	—
International Deal Gateway Blockchain Inc.	4 500	—
Divers	640	629
	<b>11 938 \$</b>	<b>5 311 \$</b>

### PLACEMENTS DÉTENUS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET (« JVRN »)

	31 mars 2022	31 mars 2021
Capital Markets Gateway LLC	3 864	3 882 \$
InvestX Capital Ltd	3 126	—
Proactive Group Holdings Inc.	4 000	—
Katapult Technology Corp.	—	3 000
	<b>10 990 \$</b>	<b>6 882 \$</b>

Au cours de la période close le 31 mars 2022, la Société, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, a acquis des actions privilégiées de catégorie B et des bons de souscription de Canaccord Genuity G Ventures Corp. (« CGGV ») pour un montant de 1,4 million \$. CGGV est une société d'acquisition à vocation spécifique constituée aux fins de l'acquisition d'une ou de plusieurs sociétés. La Société détient une participation de 20,0 % dans CGGV et est réputée exercer une influence notable sur les activités de CGGV. Par conséquent, le placement dans CGGV est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Société de la perte nette de CGGV pour la période close le 31 mars 2022 a été de 0,2 million \$.

La Société, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, détenait un placement dans Capital Markets Gateway LLC (« CMG ») d'un montant de 3,1 millions \$ US (3,9 millions \$) (3,1 millions \$ US (3,9 millions \$) au 31 mars 2021). La Société n'est pas réputée exercer une influence notable sur les activités de CMG. Par conséquent, le placement dans CMG était comptabilisé comme un actif financier évalué à la JVRN et inclus dans les placements dans l'état de la situation financière consolidé au 31 mars 2022.

La Société détenait également un placement dans des débetures convertibles subordonnées non garanties de Katapult Technology Corp. (« Katapult »). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, le placement dans Katapult Technology Corp. a été reclassé des placements détenus à la JVRN aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

La Société a également effectué des placements de 2,5 millions \$ dans des unités de série A de Link Investment Management Inc. (« Link ») et de 4,5 millions \$ dans des unités de série A d'International Deal Gateway Blockchain Inc. (« IDG ») au cours de la période close le 31 mars 2022. La Société est réputée exercer une influence notable sur les activités de Link et d'IDG compte tenu des droits de vote potentiels, malgré le fait que la Société n'a pas à l'heure actuelle droit à une quote-part des actifs nets de ces sociétés. Par conséquent, ces placements étaient considérés comme des placements comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence et étaient inclus dans les placements à l'état de la situation financière consolidé au 31 mars 2022.

En outre, au cours de la période close le 31 mars 2022, la Société a également effectué un placement de 2,5 millions \$ US (3,1 millions \$) dans des actions privilégiées de série A d'InvestX Capital Ltd. (« InvestX »), et un placement de 4,0 millions \$ dans des actions privilégiées de Proactive Group Holdings Inc. (« Proactive »). La Société n'exerce pas une influence notable sur les activités d'InvestX ou de Proactive. Par conséquent, les placements dans InvestX et Proactive étaient comptabilisés comme des actifs financiers évalués à la JVRN et inclus dans les placements dans l'état de la situation financière consolidé au 31 mars 2022.

## NOTE 11 Regroupements d'entreprises

### i) Adam & Company

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, la Société a conclu l'acquisition des activités de gestion des placements de particuliers d'Adam & Company (y compris l'acquisition de la totalité du capital émis d'Adam & Company Investment Management Limited) par l'intermédiaire de CGWM UK, pour un montant de 54,5 millions £ (93,3 millions \$ CA). Dans le cadre de la conclusion de l'acquisition, une filiale de la Société a modifié ses arrangements bancaires existants et a augmenté son emprunt bancaire d'un montant additionnel de 53,3 millions £ (87,6 millions \$ CA au 31 mars 2022) (notes 7 et 17).

Le prix d'acquisition préliminaire, déterminé par la juste valeur de la contrepartie donnée à la date d'acquisition et la juste valeur de l'actif net acquis à la date d'acquisition, se présente comme suit :

#### CONTREPARTIE PAYÉE

Trésorerie	93 316 \$
	<u>93 316</u>

#### ACTIF NET ACQUIS

Créances clients	5 875
Actifs d'impôt différé	673
Dettes fournisseurs et charges à payer	(2 334)
Immobilisations incorporelles identifiables	52 930
Passif d'impôt différé lié aux immobilisations incorporelles identifiables	(12 901)
Goodwill	49 073
	<u>93 316 \$</u>

Des immobilisations incorporelles identifiables de 52,9 millions \$ ont été comptabilisées et concernent les relations clients et la marque. Le goodwill de 49,1 millions \$ représente la valeur des synergies attendues découlant de l'acquisition. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les montants ci-dessus compris dans la répartition du prix d'acquisition sont préliminaires. Le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs nets acquis d'Adam & Company sont des estimations, qui ont été faites par la direction au moment de la préparation des présents états financiers consolidés audités, basées sur les renseignements disponibles. Des modifications peuvent être apportées à ces montants ainsi qu'à l'identification des immobilisations incorporelles et à la répartition entre les immobilisations incorporelles identifiables à durée de vie indéterminée ou déterminée. Les valeurs fondées sur des estimations peuvent changer au cours de la période de 12 mois après la date d'acquisition.

Le total des charges liées à l'acquisition engagées par la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 dans le cadre de l'acquisition d'Adam & Company est de 2,1 millions \$, principalement constitué d'honoraires professionnels.

Les produits des activités ordinaires et le résultat net engendrés par Adam & Company, y compris les charges liées à l'acquisition, sont respectivement de 9,7 millions \$ et 1,8 million \$ depuis la date d'acquisition.

Si Adam & Company avait été consolidée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 aux comptes de résultat consolidés, les produits des activités ordinaires consolidés et le résultat net consolidé se seraient élevés respectivement à environ 2,1 milliards \$ et 274,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Ces chiffres représentent les résultats historiques et ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur.

### ii) Sawaya Partners

Le 31 décembre 2021, la Société a conclu l'acquisition de Sawaya Partners (« Sawaya »), un cabinet de services-conseils en fusions et acquisitions indépendant de premier plan dans le secteur de la consommation établi aux États-Unis. La contrepartie au comptant initiale était de 36,0 millions \$ US (45,5 millions \$ CA), avec une contrepartie éventuelle supplémentaire pouvant atteindre 40,0 millions \$ US

(50,6 millions \$ CA) payable sur quatre ans après la réalisation de la transaction, assujettie à l'atteinte de cibles de performance liées aux produits des activités ordinaires. La contrepartie éventuelle a été comptabilisée à sa juste valeur de 33,9 millions \$ US (42,9 millions \$ CA) à la date d'acquisition. Il y avait également une contrepartie différée de 9,0 millions \$ US (11,4 millions \$ CA), payable sur quatre ans après la réalisation de la transaction, en trésorerie ou en actions, selon l'option choisie par la Société, sous réserve d'une période d'option de 12 mois après la date d'acquisition.

La juste valeur de la contrepartie éventuelle est classée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs et a été établie au moyen du modèle de simulation de Monte-Carlo faisant appel à diverses hypothèses, notamment le BAIIA prévu, un taux sans risque se situant dans une fourchette de 0,39 % à 1,12 % et un facteur de volatilité de 8,0 %. Les modèles d'évaluation des options exigent le recours à des hypothèses hautement subjectives, y compris la volatilité prévue des cours. Toute modification apportée aux hypothèses subjectives peut avoir une incidence importante sur l'estimation de la juste valeur. Par conséquent, les modèles existants ne fournissent pas nécessairement une mesure unique fiable de la juste valeur de la contrepartie éventuelle de la Société.

Le prix d'acquisition préliminaire, déterminé par la juste valeur de la contrepartie donnée à la date d'acquisition et la juste valeur de l'actif net acquis à la date d'acquisition, se présente comme suit :

#### CONTREPARTIE PAYÉE

Trésorerie	45 513 \$
Contrepartie différée	11 378
Contrepartie éventuelle	42 856
	<hr/>
	99 747 \$

#### ACTIF NET ACQUIS

Créances clients	78
Matériel et aménagements des locaux loués	1 122
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 070
Dettes fournisseurs et charges à payer	(77)
Obligations locatives	(4 070)
Immobilisations incorporelles identifiables	4 876
Goodwill	93 748
	<hr/>
	99 747 \$

Des immobilisations incorporelles identifiables de 4,9 millions \$ ont été comptabilisées et concernent le portefeuille de contrats et la marque. Le goodwill de 93,7 millions \$ représente la valeur des synergies attendues découlant de l'acquisition.

Les montants ci-dessus compris dans la répartition du prix d'acquisition sont préliminaires. Le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs nets acquis de Sawaya sont des estimations, qui ont été faites par la direction au moment de la préparation des présents états financiers consolidés audités basées sur les renseignements disponibles.

Des modifications peuvent être apportées à ces montants ainsi qu'à l'identification des immobilisations incorporelles et à la répartition entre les immobilisations incorporelles identifiables à durée de vie indéterminée ou déterminée. Les valeurs fondées sur des estimations peuvent changer au cours de la période de 12 mois après la date d'acquisition.

Le total des charges liées à l'acquisition engagées par la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 dans le cadre de l'acquisition de Sawaya est de 0,5 million \$, principalement constitué d'honoraires professionnels.

Les produits des activités ordinaires et le résultat net engendrés par Sawaya, y compris les frais connexes aux acquisitions, sont respectivement de 4,6 millions \$ et 3,6 millions \$ depuis la date d'acquisition.

**NOTE 12** Matériel et aménagements des locaux loués

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
<b>31 mars 2022</b>			
Matériel informatique	21 197	17 522	3 675
Mobilier et matériel	28 965	25 564	3 401
Aménagements des locaux loués	91 779	64 212	27 567
	141 941	107 298	34 643
<b>31 mars 2021</b>			
Matériel informatique	24 024	21 906	2 118
Mobilier et matériel	29 751	26 810	2 941
Aménagements des locaux loués	90 871	72 860	18 011
	144 646	121 576	23 070

  

	Matériel informatique \$	Mobilier et matériel \$	Aménagements des locaux loués \$	Total \$
<b>Coût</b>				
Solde au 31 mars 2020	24 072 \$	29 672 \$	89 897 \$	143 641 \$
Ajouts	438	198	4 221	4 857
Cessions	(4)	(2)	(2 540)	(2 546)
Change	(482)	(117)	(707)	(1 306)
Solde au 31 mars 2021	24 024	29 751	90 871	144 646
Reclassement	1 879	—	(2 038)	(159)
Ajouts	3 348	2 346	15 050	20 744
Cessions	(7 052)	(2 796)	(11 035)	(20 883)
Change	(1 002)	(336)	(1 069)	(2 407)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	21 197	28 965	91 779	141 941

  

	Matériel informatique \$	Mobilier et matériel \$	Aménagements des locaux loués \$	Total \$
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>				
Solde au 31 mars 2020	21 730 \$	26 256 \$	70 795 \$	118 781 \$
Amortissement	620	567	4 761	5 948
Cessions	(4)	(1)	(2 540)	(2 545)
Change	(440)	(12)	(156)	(608)
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	21 906	26 810	72 860	121 576
Reclassement	1 478	—	(1 637)	(159)
Amortissement	2 048	1 828	4 454	8 330
Cessions	(7 041)	(2 792)	(10 817)	(20 650)
Change	(869)	(282)	(648)	(1 799)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	17 522	25 564	64 212	107 298

La valeur comptable de toute immobilisation corporelle temporairement inutilisée n'était pas considérée comme étant importante aux 31 mars 2022 et 2021.

**NOTE 13 Actifs au titre de droits d'utilisation**

Coût	
Solde au 31 mars 2020	129 000 \$
Ajouts	9 101
Reclassement	(1 601)
Change	(3 378)
Au 31 mars 2021	133 122
Ajouts	61 424
Extinction	(4 020)
Change	(1 660)
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>188 866</b>
<b>Amortissement</b>	
Solde au 31 mars 2020	22 866
Charge pour l'exercice	25 040
Au 31 mars 2021	47 906
<b>Charge pour l'exercice</b>	<b>23 894</b>
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>71 800</b>
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	85 216 \$
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2022</b>	<b>117 066 \$</b>

**NOTE 14 Goodwill et autres immobilisations incorporelles**

	Goodwill	Marques (durée indéterminée)	Marques	Relations clients	Technologie	Permis de négociation	Gestion de fonds	Portefeuilles de contrats	Contrats de location avantageux	Portefeuille de clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Montant brut</b>											
Solde au 31 mars 2020	718 049	44 930	614	164 940	37 893	584	39 427	6 884	594	—	295 866
Ajouts	—	—	—	—	2 260	—	—	—	—	—	2 260
Change	(15 302)	—	(70)	(1 394)	(521)	41	(646)	(734)	(68)	—	(3 392)
Solde au 31 mars 2021	702 747	44 930	544	163 546	39 632	625	38 781	6 150	526	—	294 734
Ajouts	142 821	—	1 382	52 116	2 541	—	—	4 308	—	1 931	62 278
Change	(12 657)	—	(42)	(8 345)	(1 704)	(8)	(1 947)	(80)	(3)	—	(12 129)
Reclassement	—	—	—	184	(184)	—	—	—	—	—	—
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>832 911</b>	<b>44 930</b>	<b>1 884</b>	<b>207 501</b>	<b>40 285</b>	<b>617</b>	<b>36 834</b>	<b>10 378</b>	<b>523</b>	<b>1 931</b>	<b>344 883</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>											
Solde au 31 mars 2020	(322 632)	—	(238)	(88 010)	(23 787)	(196)	(6 375)	(6 852)	(238)	—	(125 696)
Amortissement	—	—	(190)	(11 980)	(3 739)	(427)	(3 650)	—	(222)	—	(20 208)
Change	—	—	32	814	332	(2)	145	734	38	—	2 093
Reclassement	—	—	32	2 931	—	—	(2 931)	(32)	—	—	—
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	<b>(322 632)</b>	<b>—</b>	<b>(364)</b>	<b>(96 245)</b>	<b>(27 194)</b>	<b>(625)</b>	<b>(12 811)</b>	<b>(6 150)</b>	<b>(422)</b>	<b>—</b>	<b>(143 811)</b>
Amortissement	—	—	(335)	(11 297)	(3 002)	—	(3 620)	(1 112)	(103)	(206)	(19 675)
Change	—	—	6	3 461	1 290	8	795	36	2	(2)	5 596
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>(322 632)</b>	<b>—</b>	<b>(693)</b>	<b>(104 081)</b>	<b>(28 906)</b>	<b>(617)</b>	<b>(15 636)</b>	<b>(7 226)</b>	<b>(523)</b>	<b>(208)</b>	<b>(157 890)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>											
31 mars 2021	380 115	44 930	180	67 301	12 438	—	25 970	—	104	—	150 923
<b>31 mars 2022</b>	<b>510 279</b>	<b>44 930</b>	<b>1 191</b>	<b>103 420</b>	<b>11 379</b>	<b>—</b>	<b>21 198</b>	<b>3 152</b>	<b>—</b>	<b>1 723</b>	<b>186 993</b>

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre des acquisitions de Marchés des capitaux Genuity (« Genuity »), de la participation de 80 % dans Canaccord Genuity (Australia) Limited (« Canaccord Genuity Australia »), de Collins Stewart Hawkpoint plc (« CSHP »), d'Eden Financial Ltd., de Hargreave Hale, de Jitneytrade, de Petsky Prunier, de McCarthy Taylor, de Thomas Miller, de Patersons, d'Adam & Company et de Sawaya Partners comprennent les relations clients, les ententes de non-concurrence, les permis de négociation, les contrats de gestion de fonds, la technologie et la marque acquise grâce aux acquisitions de Petsky Prunier et de Sawaya Partners, qui ont une durée déterminée et qui sont amortis d'une manière linéaire sur leur durée d'utilité estimative. La marque acquise dans le cadre de l'acquisition de Genuity est considérée comme ayant une durée indéterminée, la Société ne prévoyant pas cesser de l'utiliser dans l'avenir.

## TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET D'AUTRES ACTIFS

Les valeurs comptables du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée acquis par l'entremise des regroupements d'entreprises sont comme suit :

	Immobilisations incorporelles à durée indéterminée		Goodwill		Total	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>UGT Marchés des capitaux Canaccord Genuity</b>						
Canada	44 930 \$	44 930 \$	101 732 \$	101 732 \$	146 662 \$	146 662 \$
États-Unis	—	—	189 608	97 441	189 608	97 441
<b>UGT Gestion de patrimoine Canaccord Genuity</b>						
Royaume-Uni et dépendances de la Couronne (îles de la Manche)	—	—	88 644	93 374	88 644	93 374
Royaume-Uni et dépendances de la Couronne (Gestion de patrimoine au Royaume-Uni)	—	—	127 434	84 651	127 434	84 651
Australie	—	—	2 861	2 917	2 861	2 917
	<b>44 930 \$</b>	<b>44 930 \$</b>	<b>510 279 \$</b>	<b>380 115 \$</b>	<b>555 209 \$</b>	<b>425 045 \$</b>

Aux fins des tests de dépréciation du goodwill, le goodwill acquis dans le cadre de l'acquisition de Sawaya (note 11) est inclus dans l'UGT Marchés des capitaux Canaccord Genuity (États-Unis). L'UGT Gestion de patrimoine Canaccord Genuity (Gestion de patrimoine au Royaume-Uni), pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, comprend le goodwill acquis dans le cadre de l'acquisition d'Adam & Company (note 11).

La marque Genuity est considérée avoir une durée indéterminée, la Société ne prévoyant pas cesser de l'utiliser dans l'avenir.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation chaque année, au 31 mars, ou lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation. Si une telle indication existe, la Société estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle un goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont affectés. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable. Une perte de valeur réduit d'abord la valeur comptable de tout goodwill affecté aux UGT et, si elle subsiste, elle réduit ensuite les autres actifs de l'unité au prorata. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises au cours de périodes futures.

Conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs* (« IAS 36 »), les valeurs recouvrables de l'actif net des UGT ont été déterminées d'après les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente qui sont fondés sur des hypothèses relatives aux flux de trésorerie futurs considérées comme étant appropriées aux fins de ces calculs. Conformément à l'IFRS 13, la juste valeur représente une estimation du prix auquel une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif serait conclue entre des intervenants du marché à la clôture de la période de présentation de l'information financière dans les conditions du marché à cette date (une valeur de sortie à la date d'évaluation). Il y a un degré important d'incertitude entourant les estimations des montants recouvrables de l'actif net des UGT étant donné que ces estimations nécessitent la formulation d'hypothèses clés quant à l'avenir. Lorsque la direction pose de telles hypothèses, elle utilise sa meilleure estimation de la conjoncture économique et des conditions de marché futures dans le contexte des activités sur les marchés des capitaux et des activités de gestion de patrimoine de la Société. Ces évaluations sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont fondés sur des hypothèses, comme elles sont décrites ci-dessus, formulées à l'égard des flux de trésorerie futurs, de l'exonération des redevances liées à l'immobilisation incorporelle à durée indéterminée que sont les marques, des taux de croissance finaux et des taux d'actualisation. Aux fins de l'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque UGT, les flux de trésorerie sont projetés sur une période de cinq ans, un taux de croissance final est appliqué et les flux de trésorerie sont ensuite actualisés à leur valeur actuelle. Le taux d'actualisation repose sur les circonstances particulières de chaque UGT et découle de l'estimation du coût moyen pondéré du capital de la Société. Les UGT dont la valeur comptable comprend un goodwill en date du 31 mars 2022 sont Marchés des capitaux Canaccord Genuity au Canada, Marchés des capitaux Canaccord Genuity aux États-Unis, Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe (îles de la Manche), Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe (Royaume-Uni) ainsi que Gestion de patrimoine Canaccord Genuity (Australie). Le taux d'actualisation repose sur les circonstances particulières de chaque UGT et découle de l'estimation du coût moyen pondéré du capital de la Société.

Le taux d'actualisation utilisé à l'égard de chacune de ces UGT aux fins de ces calculs a été de 12,5 % (12,5 % au 31 mars 2021). Les estimations des flux de trésorerie à l'égard de chacune de ces UGT reposaient sur les hypothèses de la direction, comme décrites ci-dessus, et elles utilisaient un taux de croissance des produits des activités ordinaires annuels composés de 5,0 % pendant la période de projection, à l'exception de Marchés des capitaux Canaccord Genuity au Canada et de Marchés des capitaux Canaccord Genuity aux États-Unis, qui utilisaient un taux de croissance des produits des activités ordinaires annuels composés de 5,0 % (0,0 % au 31 mars 2021) pour Marchés des capitaux Canaccord Genuity au Canada et 0,0 % (2,5 % au 31 mars 2021) pour Marchés des capitaux Canaccord Genuity aux États-Unis ainsi que des estimations à l'égard des marges d'exploitation. Le taux de croissance final utilisé pour Marchés des capitaux

Canaccord Genuity au Canada, Marchés des capitaux Canaccord Genuity aux États-Unis, Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe (îles de la Manche), Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe (Royaume-Uni) ainsi que Gestion de patrimoine Canaccord Genuity (Australie) a été de 2,5 % (2,5 % au 31 mars 2021).

## NOTE 15 Impôt sur le résultat

Les principales composantes de la charge d'impôt comprennent :

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
<b>Comptes de résultat consolidés</b>		
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	122 348 \$	133 283 \$
Ajustements au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	(276)	(31)
	122 072	133 252
Recouvrement d'impôt différé		
Naissance et résorption de différences temporaires	(14 301)	(30 284)
Incidence des variations des taux d'impôt	(67)	12
Avantage découlant d'une perte fiscale non comptabilisée précédemment	—	(2 880)
	(14 368)	(33 152)
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée aux comptes de résultat	107 704 \$	100 100 \$

La charge d'impôt sur le résultat de la Société diffère du montant qui serait obtenu en appliquant le taux d'impôt fédéral et provincial combiné du fait des éléments suivants :

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	378 269	369 902
Charge d'impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 27,0 % (27,0 % en 2021)	102 129	99 874
Différence des taux d'impôt des administrations étrangères	(1 978)	(1 810)
Différences permanentes	4 694	5 266
Variation de l'estimation des valeurs comptables et fiscales	2 074	2 193
Incidence du changement du taux d'impôt sur les passifs d'impôt différé en lien avec des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions antérieures	1 957	—
Utilisation des pertes fiscales et autres différences temporaires non comptabilisées	(749)	(2 615)
Paiements fondés sur des actions	(1 470)	(4 456)
Divers	1 047	1 648
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée aux comptes de résultat	107 704 \$	100 100 \$

Les actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés par la Société et les variations survenues au cours de l'exercice sont présentés ci-après :

	États de la situation financière consolidés		Comptes de résultat consolidés	
	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Profit latent sur les titres détenus	(33 770) \$	(18 024) \$	17 398 \$	17 240 \$
Provisions pour litiges	1 273	1 771	498	(522)
Rémunération non versée	36 250	24 634	(11 337)	(17 004)
Fraction non amortie du coût en capital du matériel et des aménagements des locaux loués en excédent de leur valeur comptable nette	3 085	3 637	553	2 134
Fraction non amortie des prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires	39 368	29 179	(10 189)	(21 131)
Reports de pertes en avant	10 195	10 445	250	2 028
RILT	54 139	41 837	(12 302)	(19 910)
Autres immobilisations incorporelles	(42 087)	(29 243)	12 845	400
Divers	4 896	3 441	(12 084)	3 613
	73 349 \$	67 677 \$	(14 368) \$	(33 152) \$

Les actifs et passifs d'impôt différé figurant aux états de la situation financière consolidés sont comme suit :

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Actifs d'impôt différé	98 224 \$	81 229 \$
Passifs d'impôt différé	(24 875)	(13 552)
	<b>73 349 \$</b>	<b>67 677 \$</b>

Pour l'exercice, la variation de la position nette d'impôt différé se présente comme suit :

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Solde d'ouverture	67 677	29 584 \$
Recouvrement d'impôt comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés	14 368	33 152
Impôt différé acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	(12 255)	—
Avantages fiscaux comptabilisés dans les capitaux propres	742	6 866
Change et autres	2 817	(1 925)
Solde de clôture aux 31 mars	<b>73 349 \$</b>	<b>67 677 \$</b>

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif d'impôt exigible et un passif d'impôt exigible et si l'actif et le passif d'impôt différé concernent l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale auprès de la même entité imposable.

Des pertes fiscales reportées en avant de 2,8 millions \$ (4,8 millions \$ en 2021) au Royaume-Uni et en Europe, de 6,5 millions \$ (7,3 millions \$ en 2021) aux États-Unis et de 0 million \$ (0,3 million \$ en 2021) en Australie ont été comptabilisées à titre d'actifs d'impôt différé. Ces pertes peuvent être reportées en avant indéfiniment. Des pertes fiscales reportées en avant de 30,8 millions \$ (29,4 millions \$ en 2021) pour le Canada ont été comptabilisées à titre d'actif d'impôt différé et peuvent être reportées en avant sur une période de 20 ans.

À la date de clôture, la Société avait reporté en avant des pertes fiscales d'environ 22,4 millions \$ (22,8 millions \$ en 2021) et avait d'autres différences temporaires de néant (néant en 2021) pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes et différences sont liées à des filiales à l'extérieur du Canada qui ont subi des pertes par le passé, et qui peuvent également être assujetties à des restrictions législatives quant à leur utilisation et ne pas pouvoir être utilisées pour compenser le revenu imposable d'autres sociétés du groupe consolidé. Les filiales ne disposent pas de différences temporaires imposables ni de possibilités de planification fiscale qui pourraient, en partie, justifier la comptabilisation de ces actifs d'impôt différé puisqu'il n'est pas suffisamment probable qu'un avantage économique futur sera réalisé. Ces pertes peuvent être reportées en avant indéfiniment.

## NOTE 16

## Dette subordonnée

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Emprunt, intérêt payable mensuellement au taux préférentiel annuel majoré de 4 %, remboursable à vue	7 500	7 500

L'emprunt est assujéti à un contrat de subordination et peut être remboursé uniquement avec l'autorisation préalable de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM »). Aux 31 mars 2022 et 2021, les taux d'intérêt de la dette subordonnée étaient de respectivement 6,7 % et 6,45 %. La valeur comptable de la dette subordonnée s'approche de sa juste valeur en raison de la nature à court terme du passif.

**NOTE 17** | **Emprunt bancaire**

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Emprunt	154 498 \$	79 051 \$
Moins : frais de financement non amortis	(2 457)	(732)
	<b>152 041</b>	<b>78 319</b>
Tranche à court terme	6 574	12 119
Tranche à long terme	145 467	66 200

Une filiale de la Société a obtenu une facilité de crédit de premier rang pour financer une partie de la contrepartie au comptant pour les acquisitions de Hargreave Hale, de Thomas Miller et d'Adam & Company. L'emprunt est remboursable par versements de capital et d'intérêts et vient à échéance en septembre 2024. L'emprunt était assorti d'un taux d'intérêt annuel de 3,375 % au 31 mars 2022 (taux annuel de 2,1288 % au 31 mars 2021).

**NOTE 18** | **Obligations locatives**

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Premier exercice	30 351	29 642
Deuxième exercice	29 919	24 587
Troisième exercice	24 732	21 550
Quatrième exercice	16 340	16 456
Cinquième exercice et les suivants	55 635	19 751
	<b>156 977</b>	<b>111 986</b>
Incidence de l'actualisation	(31 429)	(17 084)
Valeur actualisée des paiements de loyers minimums	125 548	94 902
Moins la tranche à court terme	(23 928)	(24 311)
Tranche à long terme des obligations locatives	<b>101 620</b>	<b>70 591</b>

**NOTE 19** | **Débetures convertibles**

	31 mars 2022		31 mars 2021	
	Passif	Capitaux propres	Passif	Capitaux propres
Débetures convertibles	— \$	—	168 112 \$	—

Le 9 avril 2021, la Société a racheté la totalité de ses débetures convertibles subordonnées de premier rang non garanties d'un capital de 132 690 000 \$ portant intérêt à 6,25 % et échéant le 31 décembre 2023 (les « débetures »). Le prix de rachat des débetures correspond à 1 266,95 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ du montant en capital des débetures, à savoir un total de i) 1 250 \$ par tranche de 1 000 \$ du montant en capital des débetures, et ii) 16,95 \$ d'intérêt couru et non payé par tranche de 1 000 \$ du montant en capital jusqu'au 9 avril 2021 exclusivement.

## NOTE 20

## Actions privilégiées

	31 mars 2022		31 mars 2021	
	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions
Actions privilégiées de série A, émises et en circulation	110 818	4 540 000	110 818	4 540 000
Actions privilégiées de série C émises et en circulation	97 450	4 000 000	97 450	4 000 000
Actions privilégiées de série C autodétenues	(2 627)	(106 794)	(2 627)	(106 794)
	94 823	3 893 206	94 823	3 893 206
	205 641	8 433 206	205 641	8 433 206

## i) ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A

La Société a émis 4 540 000 actions privilégiées de premier rang de série A à taux ajustable aux cinq ans et à dividendes cumulatifs (« actions privilégiées de série A ») à un prix d'achat de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 113,5 millions \$. Le montant net total comptabilisé après déduction des frais d'émission, net de l'impôt différé de 1,0 million \$, s'est élevé à 110,8 millions \$.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la Société a annoncé le rajustement du taux de dividende de ses actions privilégiées de série A. Les dividendes en espèces cumulatifs trimestriels, lorsque la Société en a déclarés, ont été payés à un taux annuel de 3,885 % pour la période de cinq ans close le 30 septembre 2021. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021 et pour une période prenant fin le 30 septembre 2026, inclusivement, les dividendes cumulatifs trimestriels, si la Société en déclare, seront payés à un taux annuel de 4,028 %. Le taux sera rajusté tous les cinq ans pour qu'il corresponde au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de 3,21 %.

Le 30 septembre 2021, les porteurs d'actions privilégiées de série A avaient le droit de convertir une partie ou la totalité de leurs actions en un nombre équivalent d'actions privilégiées de premier rang de série B à taux variable et à dividendes cumulatifs (« actions privilégiées de série B »), sous réserve de certaines conditions, et ils pourront se prévaloir de ce droit le 30 septembre tous les cinq ans par la suite. Au 30 septembre 2021, date limite de la conversion, le nombre d'actions déposées aux fins de conversion était inférieur au nombre minimal requis pour procéder à la conversion et, par conséquent, aucune action privilégiée de série B n'a été émise. Les actions privilégiées de série B donnent à leurs porteurs le droit de recevoir des dividendes préférentiels cumulatifs à taux variable payables trimestriellement, si la Société en déclare, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 3,21 %.

Le 30 septembre 2021, la Société avait l'option de racheter les actions privilégiées de série A, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés, et elle pourra exercer cette option le 30 septembre tous les cinq ans par la suite.

## ii) ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE C

La Société a émis 4 000 000 d'actions privilégiées de premier rang de série C à taux ajustable aux cinq ans et à dividendes cumulatifs (« actions privilégiées de série C ») à un prix d'achat de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 100,0 millions \$. Le montant net total comptabilisé après déduction des frais d'émission, net de l'impôt différé de 1,0 million \$, s'est élevé à 97,5 millions \$.

Les dividendes en espèces cumulatifs trimestriels, lorsque la Société en a déclarés, sont payés à un taux annuel de 4,993 % pour la période de cinq ans close le 30 juin 2022 inclusivement. Après cette date, le taux sera rajusté tous les cinq ans pour qu'il corresponde au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de 4,03 %.

Le 30 juin 2017, les porteurs d'actions privilégiées de série C avaient le droit de convertir une partie ou la totalité de leurs actions en un nombre équivalent d'actions privilégiées de premier rang de série D à taux variable et à dividendes cumulatifs (« actions privilégiées de série D »), sous réserve de certaines conditions, et ils pourront se prévaloir de ce droit le 30 juin tous les cinq ans par la suite. Au 30 juin 2017, date limite de la conversion, le nombre d'actions déposées aux fins de conversion était inférieur au nombre minimal requis pour procéder à la conversion et, par conséquent, aucune action privilégiée de série D n'a été émise. Les actions privilégiées de série D donnent à leurs porteurs le droit de recevoir des dividendes préférentiels cumulatifs à taux variable payables trimestriellement, si la Société en déclare, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 4,03 %.

Le 30 juin 2017, la Société avait l'option de racheter les actions privilégiées de série C, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés, et elle pourra exercer cette option le 30 juin tous les cinq ans par la suite. Le 24 mai 2022, la Société a annoncé qu'elle n'avait pas l'intention d'exercer son option de racheter les actions privilégiées de série C le 30 juin 2022 (note 29).

**NOTE 21 | Actions ordinaires**

	31 mars 2022		31 mars 2021	
	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions
Émises et entièrement libérées	685 270	99 697 799	749 500	108 191 331
Actions visées par l'engagement de rachat dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(3 411)	(495 100)	(8 181)	(689 500)
Détenues dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions	(1 505)	(122 355)	(1 401)	(122 355)
Détenues dans le cadre du RILT	(104 188)	(11 023 169)	(77 552)	(11 588 393)
	576 166	88 057 175	662 366	95 791 083

**i) AUTORISÉES**

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

**ii) ÉMISES ET ENTIÈREMENT LIBÉRÉES**

	Nombre d'actions	Montant \$
<b>Solde au 31 mars 2020</b>	<b>107 812 361</b>	<b>745 275 \$</b>
Actions émises dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions (note 23)	1 121	10
Actions émises en lien avec le règlement de la contrepartie différée de Petsky Prunier	736 850	6 545
Actions émises en lien avec le règlement de la contrepartie éventuelle de Jitneytrade	300 000	2 000
Actions émises en lien avec l'exercice des options sur actions liées au rendement	182 999	1 232
Actions émises en lien avec la conversion des débetures convertibles	3 500	23
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(845 500)	(5 585)
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	<b>108 191 331</b>	<b>749 500</b>
Actions émises en lien avec le règlement de la contrepartie différée de Petsky Prunier	736 850	—
Actions émises en lien avec l'exercice des options sur actions liées au rendement	609 046	4 098
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat importante	(6 451 612)	(44 801)
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(3 387 816)	(23 527)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>99 697 799</b>	<b>685 270</b>

Dans le cadre d'une offre publique de rachat importante qui a commencé le 22 décembre 2021 et expiré le 27 janvier 2022, la Société a déposé une offre (l'« offre ») pour racheter aux fins d'annulation un montant maximal de 100,0 millions \$ de ses actions ordinaires. L'offre faite au moyen d'une vente aux enchères au rabais modifiée permettait aux actionnaires qui choisissaient d'y participer de sélectionner, dans une fourchette de prix d'au moins 15,50 \$ et d'au plus 16,50 \$ par action ordinaire (par tranche de 0,10 \$ par action ordinaire), le prix auquel ils étaient disposés à vendre leurs actions ordinaires. À l'expiration de l'offre, la Société a déterminé que le prix de 15,50 \$ était le prix de rachat le plus bas lui permettant de racheter le nombre maximal d'actions ordinaires valablement déposées, et dont le dépôt n'a pas été dûment révoqué, pour un prix de rachat global d'environ 100,0 millions \$. Par conséquent, la Société a racheté aux fins d'annulation 6 451 612 de ses actions ordinaires au prix de 15,50 \$ par action. Le solde des actions ordinaires est réduit du nombre d'actions qui ont été rachetées selon la valeur moyenne pondérée de l'action, et l'excédent est comptabilisé en réduction du surplus d'apport et des résultats non distribués.

Le 18 août 2021, la Société a déposé un avis de renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») qui lui permet de racheter, du 21 août 2021 au 20 août 2022, jusqu'à 5 342 990 de ses actions ordinaires par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et de systèmes de négociation parallèles, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto. Cette démarche vise à permettre à la Société de racheter de ses actions ordinaires à des fins d'annulation. À la date de l'avis, le nombre maximal d'actions pouvant être rachetées dans le cadre de l'OPRCNA actuelle représentait 5,0 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, 3 401 116 actions ont été rachetées dans le cadre de l'OPRCNA, desquelles 83 300 actions n'avaient pas été annulées au 31 mars 2022. De plus, 70 000 actions qui avaient également été rachetées dans le cadre de l'OPRCNA au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été annulées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

## iii) RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
<b>Résultat par action ordinaire</b>		
Résultat net attribuable aux actionnaires de GCGI	246 314 \$	263 786 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(9 484)	(9 404)
Partie de la perte à l'extinction de débetures convertibles comptabilisée dans les capitaux propres	—	(32 100)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	236 830	222 282
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	94 871 398	96 658 863
Résultat de base par action	2,50 \$	2,30 \$
<b>Résultat par action ordinaire après dilution</b>		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	236 830	222 282
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	94 871 398	96 658 863
Effet dilutif lié au RILT (nombre)	10 922 398	11 212 531
Effet dilutif lié à l'acquisition de Sawaya (nombre)	783 972	—
Effet dilutif lié aux options sur actions liées au rendement (nombre)	2 856 706	1 106 578
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions ordinaires	109 434 474	108 977 972
Résultat par action ordinaire après dilution	2,16 \$	2,04 \$

## NOTE 22

## Dividendes

## DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES

La Société a déclaré les dividendes sur actions ordinaires suivants au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 :

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende en espèces par action ordinaire	Montant total de dividendes sur actions ordinaires
18 juin 2021	30 juin 2021	0,075 \$	8 059 \$
27 août 2021	10 septembre 2021	0,075 \$	8 015 \$
26 novembre 2021	10 décembre 2021	0,075 \$	7 936 \$
25 février 2022	10 mars 2022	0,085 \$	8 507 \$

Le 2 juin 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,085 \$ par action ordinaire payable le 30 juin 2022 aux actionnaires inscrits le 17 juin 2022 (note 29).

## DIVIDENDES SUR ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende en espèces par action privilégiée de série A	Dividende en espèces par action privilégiée de série C	Montant total de dividendes sur actions privilégiées
18 juin 2021	30 juin 2021	0,24281 \$	0,31206 \$	2 351 \$
17 septembre 2021	30 septembre 2021	0,24281 \$	0,31206 \$	2 351 \$
17 décembre 2021	31 décembre 2021	0,25175 \$	0,31206 \$	2 391 \$
18 mars 2022	31 mars 2022	0,25175 \$	0,31206 \$	2 391 \$

Le 2 juin 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende en espèces de 0,25175 \$ par action privilégiée de série A payable le 30 juin 2022 aux porteurs d'actions privilégiées de série A inscrits le 17 juin 2022 (note 29).

Le 2 juin 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende en espèces de 0,31206 \$ par action privilégiée de série C payable le 30 juin 2022 aux porteurs d'actions privilégiées de série C inscrits le 17 juin 2022 (note 29).

## NOTE 23

## Régimes de paiements fondés sur des actions

## i) RÉGIME D'INTÉRESSEMENT À LONG TERME

En vertu du régime d'intéressement à long terme (« RILT » ou le « régime »), des unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), dont les droits sont généralement acquis sur trois ans, sont attribuées aux participants admissibles. Toutes les attributions octroyées en vertu du RILT sont réglées au moyen d'un transfert d'actions de fiducies pour les avantages du personnel (« fiducies ») qui sont financées par la Société, ou certaines de ses filiales, selon le cas, avec de la trésorerie que les fiduciaires utilisent pour acheter sur le marché libre des actions ordinaires qu'ils détiendront en fiducie jusqu'à l'acquisition des droits rattachés aux UATI. Aucune autre action ne peut être émise sur le capital autorisé aux termes du RILT.

Pour ce qui est des UATI attribuées dans le cadre du cycle normal des versements relatifs à la rémunération au rendement, les droits continueront d'être acquis après la cessation d'emploi, à condition que l'employé respecte certaines restrictions postérieures à l'emploi et ne se livre pas à certaines activités ayant trait à la concurrence ou à la sollicitation, tel qu'il est décrit dans le régime. Ces UATI sont passées en charges au cours de la période pendant laquelle les attributions sont réputées être gagnées, soit généralement l'exercice au cours duquel les attributions ont été octroyées ou l'exercice précédent dans le cas des attributions qui ont été octroyées après la fin de cet exercice, mais qui ont été déterminées et acquises relativement à cet exercice, et une augmentation correspondante est reflétée dans le surplus d'apport.

Pour certaines attributions, en général les attributions à l'embauche ou de maintien en poste, l'acquisition des droits est conditionnée par un emploi continu, et ces attributions sont, par conséquent, assujetties à une exigence de service continu. Par conséquent, la Société comptabilise graduellement les coûts de ces attributions à titre de charge sur la période d'acquisition des droits applicable et une augmentation correspondante est reflétée dans le surplus d'apport.

Il y a eu 4 825 572 UATI (5 872 783 UATI pour l'exercice clos le 31 mars 2021) attribuées en remplacement de la rémunération en espèces versée aux employés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022. Les fiducies ont acquis 4 531 020 actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 (4 694 369 actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021).

La juste valeur des UATI à la date d'évaluation se fonde sur la juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur moyenne pondérée des UATI attribuées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'est établie à 13,45 \$ (5,92 \$ au 31 mars 2021).

	Nombre
Attributions en cours au 31 mars 2020	13 104 975
UATI attribuées	5 872 783
UATI dont les droits sont acquis	(7 156 597)
UATI auxquelles il a été renoncé	(157 352)
Attributions en cours au 31 mars 2021	11 663 809
UATI attribuées	4 825 572
UATI dont les droits sont acquis	(5 096 244)
UATI auxquelles il a été renoncé	(212 602)
<b>Attributions en cours au 31 mars 2022</b>	<b>11 180 535</b>
	Nombre
Actions ordinaires détenues par les fiducies au 31 mars 2020	14 063 465
Actions acquises	4 694 369
Actions libérées à l'acquisition des droits	(7 169 441)
Actions ordinaires détenues par les fiducies au 31 mars 2021	11 588 393
Actions acquises	4 531 020
Actions libérées à l'acquisition des droits	(5 096 244)
<b>Actions ordinaires détenues par les fiducies au 31 mars 2022</b>	<b>11 023 169</b>

## ii) UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2011, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour ses administrateurs indépendants. Depuis le 7 août 2020, la moitié des honoraires annuels des administrateurs indépendants a été versée sous forme d'UAD. Les administrateurs peuvent décider tous les ans de recevoir une plus grande partie de leur rémunération sous forme d'UAD. Lorsqu'un administrateur quitte le conseil d'administration, les UAD en cours sont payées en trésorerie, le montant équivalant au nombre d'UAD détenues étant multiplié par le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la Société pour les dix jours de Bourse précédant immédiatement une date d'évaluation choisie à l'avance par l'administrateur sortant qui peut tomber à tout moment entre la date de départ de l'administrateur et le 1<sup>er</sup> décembre de l'année civile suivante.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a attribué 53 629 UAD (91 603 UAD en 2021). La valeur comptable du passif lié aux UAD au 31 mars 2022 était de 7,7 millions \$ (6,4 millions \$ au 31 mars 2021).

## iii) UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES DES MEMBRES DE LA DIRECTION

Le 1<sup>er</sup> juin 2021, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour certains membres clés de la haute direction. Toutes les attributions octroyées en vertu du régime d'UAD seront réglées en espèces au moment du départ à la retraite de l'employé, après

trois ans à compter de la date de l'attribution dans le cas d'un « départ en bons termes » ou au décès. Les UAD sont réglées en espèces un an après que les participants ont quitté la Société selon certaines conditions du régime.

La valeur comptable du passif comptabilisé dans les dettes fournisseurs et charges à payer ayant trait aux UAD était de 5,4 millions \$ au 31 mars 2022 (néant au 31 mars 2021).

#### iv) UNITÉS D' ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

La Société a adopté un régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR ») pour certains membres de la haute direction. Les UALR sont des instruments notionnels de capitaux propres liés à la valeur des actions ordinaires de la Société. À la fin d'une période d'acquisition des droits de trois ans, le nombre d'UALR dont les droits sont acquis correspond à un multiple du nombre d'UALR initialement attribuées qui se situe dans une fourchette de 0x à 2x selon l'atteinte de certaines cibles prédéterminées pour chaque attribution annuelle. Les droits rattachés aux UALR sont acquis en bloc à la date du troisième anniversaire de l'attribution. Le nombre d'UALR dont les droits sont acquis est également ajusté en fonction des dividendes versés au cours de la période d'acquisition des droits. Les UALR sont réglées en trésorerie, en fonction du cours de marché des actions de la Société au moment de l'acquisition des droits.

Les UALR sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution. Les variations de la valeur des UALR à chaque période de présentation de l'information financière sont amorties sur la période d'acquisition des droits résiduelle et comptabilisées dans la charge de rémunération au compte de résultat. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le régime d'UALR a été modifié pour y ajouter certaines conditions d'acquisition des droits liées à l'emploi entraînant une variation de la charge d'amortissement périodique comptabilisée au cours de la période d'acquisition des droits.

La valeur comptable du passif comptabilisé dans les dettes fournisseurs et charges à payer ayant trait aux UALR était de 140,2 millions \$ au 31 mars 2022 (85,9 millions \$ au 31 mars 2021).

#### v) OPTIONS SUR ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

La Société a adopté un régime d'options sur actions liées au rendement pour certains membres de la haute direction. Les options sur actions liées au rendement ont une durée de cinq ans et les droits à ces options seront acquis au fil du temps au prorata sur une période de quatre ans (les droits d'un tiers des options étant acquis aux deuxième, troisième et quatrième anniversaires de l'attribution). Les options sur actions liées au rendement seront également assujetties aux conditions d'acquisition liées au rendement sur le marché (cours de l'action), et seront assorties d'un plafond sur les paiements égal à quatre fois le prix d'exercice (c'est-à-dire que le profit à l'exercice des options est limité à trois fois le prix d'exercice). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, les conditions d'acquisition liées au rendement de l'action ont été respectées pour la totalité des options en cours. Les conditions d'acquisition liées au rendement de l'action et celles liées au passage du temps ont été respectées pour un total de 3 421 289 options en cours (déduction faite des options déjà exercées); par conséquent, les droits sont maintenant entièrement acquis et les options demeurent en cours.

Voici un sommaire des options sur actions liées au rendement de la Société au 31 mars 2022 :

	Nombre d'options sur actions liées au rendement	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 31 mars 2021	6 237 001	6,78 \$
Exercées	(609 046)	6,73 \$
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>5 627 955</b>	<b>6,79 \$</b>

#### vi) CHARGE AU TITRE DE PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Régime d'intéressement à long terme	82 452 \$	72 654 \$
Unités d'actions différées (réglées en trésorerie)	342	3 327
Unités d'actions différées (réglées en trésorerie) – membres de la haute direction	5 435	—
Options sur actions liées au rendement	1 393	2 766
UALR (réglées en trésorerie)	55 465	64 287
Autres régimes de paiements fondés sur des actions	1 740	3 374
<b>Total de la charge au titre de paiements fondés sur des actions</b>	<b>146 827 \$</b>	<b>146 408 \$</b>

## NOTE 24 Transactions avec des parties liées

### i) FILIALES CONSOLIDÉES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et des principales filiales d'exploitation et sociétés de portefeuille intermédiaires de la Société qui figurent dans le tableau qui suit :

	Pays de constitution en société	Participation en %	
		31 mars 2022	31 mars 2021
Corporation Canaccord Genuity	Canada	100 %	100 %
CG Investments Inc.	Canada	100 %	100 %
CG Investments Inc. III	Canada	100 %	100 %
CG Investments Inc. IV	Canada	100 %	100 %
CG Investments Inc. V	Canada	100 %	100 %
CG Investments Inc. VI	Canada	100 %	100 %
CG G Sponsors Inc. I	Canada	100 %	100 %
Jitneytrade Inc.	Canada	100 %	100 %
Finlogik Inc.	Canada	100 %	100 %
Finlogik Tunisie, SARL	Tunisie	75 %	75 %
Canaccord Genuity SAS	France	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth (International) Limited*	Guernesey	96,7 %	100 %
Canaccord Genuity Financial Planning Limited*	Royaume-Uni	96,7 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth Limited*	Royaume-Uni	96,7 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth Group Limited*	Royaume-Uni	96,7 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth (International) Holdings Limited*	Guernesey	96,7 %	100 %
Hargreave Hale Limited*	Royaume-Uni	96,7 %	100 %
CG Wealth Planning Limited*	Royaume-Uni	96,7 %	100 %
Adam & Company Investment Management Limited*	Royaume-Uni	96,7 %	100 %
Canaccord Genuity Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth Group Holdings Ltd.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity LLC	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth Management (USA) Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth & Estate Planning Services Ltd.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity Petsky Prunier LLC	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Asset Management Inc.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Adams Financial Group Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Collins Stewart Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Genuity (2021) LLC	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Genuity Finance Corp.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Adams (Delaware) Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Genuity Securities LLC	États-Unis	100 %	100 %
CG Sawaya, LLC	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Genuity (2021) Holdings ULC	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity (2021) Limited Partnership	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity (2021) GP ULC	Canada	100 %	100 %
Stockwave Equities Ltd.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity Group Finance Company Ltd.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity (Hong Kong) Limited	Chine (RAS de Hong Kong)	100 %	100 %
Canaccord Genuity Emerging Markets Ltd.	Bahamas	100 %	s. o.
Canaccord Financial Group (Australia) Pty Ltd.**	Australie	65 %	80 %
Canaccord Genuity (Australia) Limited**	Australie	65 %	80 %
Canaccord Genuity Financial Limited**	Australie	65 %	80 %
Patersons Asset Management Limited**	Australie	65 %	80 %
Canaccord Genuity Asia (Beijing) Limited	Chine	100 %	100 %
<b>加通亚洲 (北京) 投资顾问有限公司</b>			
The Balloch Group Limited	Îles Vierges britanniques	100 %	100 %
Canaccord Genuity Asia (Hong Kong) Limited	Chine (RAS de Hong Kong)	100 %	100 %
Canaccord Genuity (Dubai) Ltd.	Émirats arabes unis	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth Group Holdings (Jersey) Limited*	Jersey	96,7 %	100 %
Canaccord Genuity Hawkpoint Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
Canaccord Genuity Management Company Limited	Irlande	100 %	100 %

\* Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a émis des actions privilégiées convertibles à certains investisseurs institutionnels et certains instruments de capitaux propres de CGWM UK de sorte que la valeur de la transaction représente une participation de 4,3 % dans les actions ordinaires en circulation de CGWM UK. Après conversion, les actions privilégiées convertibles, les actions préférentielles et les actions ordinaires émises à la direction et aux employés de CGWM UK représentent 26,5 % de la participation en équivalents de capitaux propres.

\*\* La Société détient 65 % des actions émises de Canaccord Financial Group (Australia) Pty Ltd., de Canaccord Genuity (Australia) Limited et de Canaccord Genuity Financial Limited; toutefois, à des fins comptables, la Société était considérée comme détenant une participation de 67,3 % au 31 mars 2022 (85 % au 31 mars 2021), en raison des actions détenues dans une fiducie contrôlée par Canaccord Financial Group (Australia) Pty Ltd. (note 8).

## ii) RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

Les montants figurant dans le tableau ci-dessous sont les montants comptabilisés à titre de charges relativement à des personnes qui font partie des principaux dirigeants, aux 31 mars 2022 et 2021 :

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Avantages du personnel à court terme	33 585	10 663
Paiements fondés sur des actions	736	654
<b>Rémunération totale versée aux principaux dirigeants</b>	<b>34 321</b>	<b>11 317</b>

## iii) AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les soldes suivants se rapportant aux principaux dirigeants :

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Créances clients	12 009	4 686
Dettes fournisseurs et charges à payer	1 271	1 562

## iv) MODALITÉS DES TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les transactions sur titres effectuées par la Société pour le compte de dirigeants et d'administrateurs se déroulent selon les mêmes modalités que celles appliquées pour tous les clients. Les produits de commissions sur ces transactions ne sont pas importants par rapport à ceux tirés de l'ensemble des activités de la Société.

### NOTE 25

### Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs :

Le secteur Marchés des capitaux Canaccord Genuity inclut les services de financement de sociétés, les activités de consultation, de recherche et de négociation pour le compte de clients qui sont des sociétés, des institutions et des gouvernements ainsi que les activités de négociation à titre de contrepartiste au Canada, au Royaume-Uni et en Europe (y compris à Dubaï), en Australie et aux États-Unis. À compter de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> avril 2019, les Autres établissements à l'étranger, comprenant nos activités en Chine et à Hong Kong, ont été regroupés avec nos activités sur les marchés des capitaux au Canada et en Australie.

Le secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity offre des services de courtage et des conseils en placement aux clients de détail ou institutionnels du Canada, des États-Unis, de l'Australie ainsi que du Royaume-Uni et des dépendances de la Couronne.

Le secteur administratif Non sectoriel et autres inclut les services de courtage de correspondance, les intérêts, les produits des activités ordinaires et les charges libellés en monnaies étrangères qui ne sont pas précisément attribuables à Marchés des capitaux Canaccord Genuity ou à Gestion de patrimoine Canaccord Genuity.

Les secteurs d'activité de la Société sont gérés de façon distincte parce que chaque secteur offre des services différents et fait appel à des stratégies différentes en matière de personnel et de marketing. La Société évalue le rendement de chaque secteur d'activité d'après les résultats d'exploitation, sans égard aux participations ne donnant pas le contrôle.

La Société ne répartit pas le total de l'actif, le total du passif, le matériel et les aménagements des locaux loués entre les secteurs. L'amortissement des immobilisations corporelles est réparti entre les secteurs d'après la superficie en pieds carrés occupée. L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables est attribué au secteur Marchés des capitaux Canaccord Genuity au Canada, puisqu'il se rapporte aux acquisitions de Genuity et de Jitneytrade. L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre de l'acquisition de Collins Stewart Hawkpoint plc (« CSHP ») est attribué aux secteurs Marchés des capitaux Canaccord Genuity et Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et dans les dépendances de la Couronne (îles de la Manche). L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre des acquisitions d'Eden Financial Ltd., de Hargreave Hale, de McCarthy Taylor, de Thomas Miller et d'Adam & Company est attribué au secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe (« Gestion de patrimoine au Royaume-Uni »). L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre des acquisitions de Petsky Prunier et de CG Sawaya est attribué au secteur Marchés des capitaux Canaccord Genuity aux États-Unis. L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre de l'acquisition de Patersons est attribué au secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity en Australie. Il n'y a pas de produits intersectoriels importants. L'impôt sur le résultat est géré au niveau de la Société et n'est pas attribué aux secteurs. Tous les produits des activités ordinaires et le résultat d'exploitation sont tirés de clients externes. En outre, la Société ne répartit pas les flux de trésorerie par secteur à présenter.

Pour les exercices clos les

	31 mars 2022				31 mars 2021			
	Marchés des capitaux Canaccord Genuity \$	Gestion de patrimoine Canaccord Genuity \$	Non sectoriel et autres \$	Total \$	Marchés des capitaux Canaccord Genuity \$	Gestion de patrimoine Canaccord Genuity \$	Non sectoriel et autres \$	Total \$
Commissions et honoraires	174 826	587 001	16	761 843	212 431	522 638	170	735 239
Financement de sociétés	463 118	98 607	—	561 725	644 089	117 462	—	761 551
Honoraires de consultation	488 579	4 478	—	493 057	193 464	3 572	56	197 092
Négociation à titre de contrepartiste	158 232	744	2	158 978	245 662	1 139	—	246 801
Intérêts	8 985	21 580	5 463	36 028	6 605	13 808	5 875	26 288
Divers	9 334	7 997	17 040	34 371	9 977	5 000	25 740	40 717
Charges à l'exception des éléments ci-dessous	924 199	512 719	109 468	1 546 386	933 076	478 995	107 711	1 519 782
Amortissement	6 784	20 192	617	27 593	6 796	18 890	470	26 156
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	15 278	5 444	3 172	23 894	14 536	7 626	2 878	25 040
Frais de développement	1 366	20 861	195	22 422	5 855	17 465	3 926	27 246
Charges d'intérêts	13 072	8 852	1 674	23 598	11 739	5 222	11 403	28 364
Frais connexes aux acquisitions	537	8 660	—	9 197	4 644	1 278	—	5 922
Ajustement de la juste valeur de la composante passif dérivé de la participation ne donnant pas le contrôle	—	—	8 519	8 519	—	—	—	—
Coûts liés au rachat des débetures convertibles	—	—	5 932	5 932	—	—	4 354	4 354
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	—	—	192	192	—	—	922	922
Résultat avant les imputations intersectorielles et avant impôt sur le résultat	341 838	143 679	(107 248)	378 269	335 582	134 143	(99 823)	369 902
Imputations intersectorielles	20 007	22 670	(42 677)	—	18 263	17 288	(35 551)	—
Résultat avant impôt sur le résultat	321 831	121 009	(64 571)	378 269	317 319	116 855	(64 272)	369 902

Aux fins de la présentation de l'information par secteur géographique, les activités de la Société ont été regroupées au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe (y compris Dubaï) et en Australie. Les activités en Asie ont été affectées à nos activités sur les marchés des capitaux au Canada et en Australie. Les informations comparatives n'ont pas été retraitées. Le tableau ci-après présente les produits des activités ordinaires de la Société par secteur géographique (les produits sont attribués aux secteurs géographiques en fonction de l'emplacement de l'entreprise sous-jacente présentant ses résultats d'exploitation) :

	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Canada	692 432 \$	789 814 \$
Royaume-Uni, Europe et dépendances de la Couronne	430 850	372 864
États-Unis	673 997	600 046
Australie	248 723	244 964
	2 046 002 \$	2 007 688 \$

Le tableau suivant présente les principales informations ayant trait à la situation financière de chaque secteur géographique :

	Canada \$	Royaume-Uni et dépendances de la Couronne \$	États-Unis \$	Australie \$	Total \$
<b>Au 31 mars 2022</b>					
Matériel et aménagements des locaux loués	15 847 \$	9 796 \$	5 506 \$	3 494 \$	34 643 \$
Goodwill	101 732	216 078	189 608	2 861	510 279
Immobilisations incorporelles	48 932	127 117	3 746	7 198	186 993
<b>Actifs non courants</b>	<b>166 511 \$</b>	<b>352 991 \$</b>	<b>198 860 \$</b>	<b>13 553 \$</b>	<b>731 915 \$</b>
<b>Au 31 mars 2021</b>					
Matériel et aménagements des locaux loués	6 197 \$	6 873 \$	6 165 \$	3 835 \$	23 070 \$
Goodwill	101 732	178 025	97 441	2 917	380 115
Immobilisations incorporelles	48 184	96 357	376	6 006	150 923
<b>Actifs non courants</b>	<b>156 113 \$</b>	<b>281 255 \$</b>	<b>103 982 \$</b>	<b>12 758 \$</b>	<b>554 108 \$</b>

## NOTE 26 | Gestion du capital

La Société a besoin de capitaux à des fins opérationnelles et aux fins de la réglementation, y compris le financement de ses activités actuelles et futures. La Société a une structure du capital fondée sur les capitaux propres, qui englobent les actions privilégiées, les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que sur la dette subordonnée, les participations ne donnant pas le contrôle, les emprunts bancaires et les débetures convertibles. Le tableau ci-après présente le sommaire de notre capital aux 31 mars 2022 et 2021 :

Type de capital	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Actions privilégiées	205 641 \$	205 641 \$
Actions ordinaires	576 166	662 366
Contrepartie différée	11 378	—
Surplus d'apport	64 241	62 402
Résultats non distribués	251 540	73 220
Cumul des autres éléments du résultat global	69 103	103 465
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 178 069</b>	<b>1 107 094</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	238 700	8 190
Débetures convertibles	—	168 112
Dette subordonnée	7 500	7 500
Emprunt bancaire	152 041	78 319
	<b>1 576 310 \$</b>	<b>1 369 215 \$</b>

Le cadre de la gestion du capital de la Société est conçu pour maintenir le capital à un niveau qui :

- respecte les ratios cibles des filiales réglementées de la Société fixés par leurs organismes de réglementation respectifs;
- permet de financer les activités courantes et futures;
- permet d'assurer que la Société peut s'acquitter de ses obligations financières à mesure qu'elles viennent à échéance;
- favorise la création de valeur pour les actionnaires.

Les filiales suivantes sont assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire des organismes de réglementation de leur territoire respectif :

- La Corporation Canaccord Genuity et Jitneytrade Inc. sont assujetties à la réglementation canadienne, principalement celle de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM »).
- Canaccord Genuity Limited, Canaccord Genuity Wealth Limited, Canaccord Genuity Financial Planning Limited, CG McCarthy Taylor Limited, CG Wealth Planning Limited, Adam & Company Investment Management Limited et Hargreave Hale Limited sont régies par la Financial Conduct Authority (« FCA ») du Royaume-Uni.
- Canaccord Genuity Wealth (International) Limited détient un permis octroyé par la Guernsey Financial Services Commission, la Isle of Man Financial Supervision Commission et la Jersey Financial Services Commission et est réglementée par ces dernières.
- Canaccord Genuity (Australia) Limited et Canaccord Genuity Financial Limited sont réglementées par l'Australian Securities and Investments Commission.
- Canaccord Genuity (Hong Kong) Limited est réglementée à Hong Kong par la Securities and Futures Commission.
- Canaccord Genuity LLC est un courtier en valeurs mobilières inscrit aux États-Unis et est assujettie principalement à la réglementation de la Financial Industry Regulatory Authority, Inc. (« FINRA »).

- Canaccord Genuity Wealth Management (USA) Inc. est un courtier en valeurs mobilières inscrit aux États-Unis et est assujettie principalement à la réglementation de la FINRA.
- Canaccord Genuity (Dubai) Ltd. est assujettie aux Émirats arabes unis à la réglementation de la Dubai Financial Services Authority (« DFSA »).
- Canaccord Genuity Emerging Markets Ltd. est assujettie aux Bahamas à la réglementation de la Securities Commission of the Bahamas.
- Canaccord Genuity Insurance Company Ltd. est assujettie à la Barbade à la réglementation de la Financial Services Commission.

Les exigences en matière de capital réglementaire peuvent varier quotidiennement en raison des dépôts de garantie obligatoires à l'égard des transactions en cours et des exigences en matière de prise ferme ou de fonds de roulement. En vue de se conformer à ces exigences, la Société pourrait être tenue de maintenir des liquidités et d'autres actifs liquides disponibles à un niveau suffisant pour satisfaire aux exigences en matière de capital réglementaire, et ne pas pouvoir utiliser ces actifs liquides dans le cadre de ses activités ou à des fins de décaissement. Certaines des filiales sont également assujetties à la réglementation en matière de retrait du capital, y compris le versement de dividendes à la Société. Au cours de l'exercice considéré, il n'y a eu aucun changement notable apporté à la politique de gestion du capital de la Société. Au 31 mars 2022 et pour l'exercice clos à cette date, les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences minimales en matière de capital réglementaire.

## NOTE 27 Fonds des clients

Au 31 mars 2022, les fonds des clients, qui sont détenus dans des comptes distincts par les activités au Royaume-Uni et en Europe, s'élevaient à 2,859 milliards \$ (1,740 milliard £) (2,770 milliards \$ (1,600 milliard £) au 31 mars 2021). Les fonds des clients comprenaient un montant de 7,345 millions \$ (4,469 millions £) (7,278 millions \$ (4,204 millions £) au 31 mars 2021) en trésorerie aux fins du règlement de transactions en cours et des dépôts distincts de 2,852 milliards \$ (1,735 milliard £) (2,756 milliards \$ (1,592 milliard £) au 31 mars 2021) qui sont détenus au nom de clients et qui ne figurent pas dans les états de la situation financière consolidés. Les variations des soldes de règlement sont prises en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

## NOTE 28 Provisions et éventualités

### PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera requise pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Chaque date de clôture, la Société évalue le caractère approprié de ses provisions existantes et ajuste le montant au besoin. Voici un sommaire des changements survenus au cours des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

	Provisions pour litiges \$	Provisions pour restructuration \$	Total des provisions \$
Solde au 31 mars 2020	4 545 \$	2 190 \$	6 735 \$
Ajouts	6 711	—	6 711
Utilisées	(2 705)	(384)	(3 089)
Solde au 31 mars 2021	8 551	1 806	10 357
Ajouts	2 515	—	2 515
Utilisées	(4 419)	(231)	(4 650)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>6 647</b>	<b>1 575</b>	<b>8 222</b>

### Engagements, procédures de litige et passif éventuel

Dans le cours normal des activités, la Société est partie à des litiges et, au 31 mars 2022, elle était défenderesse dans diverses poursuites judiciaires. La Société a établi des provisions pour les affaires en litige lorsque les paiements sont probables et peuvent raisonnablement être estimés. Même si l'issue de ces poursuites dépend d'une résolution future, l'évaluation et l'analyse de ces poursuites par la direction indiquent que la résolution ultime probable de ces poursuites, prises isolément ou dans leur ensemble, n'aura pas d'effet important sur la situation financière de la Société.

La Société fait également l'objet de réclamations invoquées ou non dans le cours normal des activités, lesquelles, en date du 31 mars 2022, n'ont pas donné lieu à des poursuites judiciaires. La Société ne peut pas déterminer quelle sera l'incidence de ces réclamations invoquées ou non sur sa situation financière; cependant, elle a comptabilisé une provision si des pertes découlant de ces réclamations invoquées ou non sont considérées comme probables et si de telles pertes peuvent être estimées de façon raisonnable.

La Société est visée par certains litiges et certaines réclamations invoquées ou non en ce qui a trait à certaines filiales de GCGL, à CGGI directement, ou à GCGL ainsi que certaines de ses filiales.

La Société fournit des services de consultation financière et en matière de prise ferme, ainsi que d'autres services à des émetteurs de secteurs nouveaux et émergents, dont le secteur américain du cannabis, et négocie leurs titres. Les activités de ces secteurs, y compris le secteur américain du cannabis, ne disposent généralement pas d'un historique de résultats d'exploitation positifs. Outre les incertitudes

économiques associées aux nouveaux secteurs, aux nouvelles activités et aux nouveaux émetteurs, les lois applicables à ces secteurs ou activités, en particulier le secteur américain du cannabis et les activités des émetteurs de ce secteur, et l'incidence de ces lois et de leur mise en œuvre sont indéterminées, contradictoires et incertaines. En ce qui concerne le secteur américain du cannabis, le cannabis demeure une substance réglementée en vertu de la *United States Controlled Substances Act* et, par conséquent, il y a un risque que certains émetteurs, bien qu'ils se conforment aux lois étatiques applicables, puissent faire l'objet de poursuites en vertu de la loi fédérale. Par conséquent, la Société a adopté des directives et des procédures raisonnablement conçues pour assurer la conformité à la *United States Currency and Foreign Transactions Reporting Act of 1970* (« Bank Secrecy Act ») et aux indications publiées par le Financial Crimes Enforcement Network du département du Trésor américain, *FIN-2014-G001* (les « indications du FinCEN ») portant sur la prestation de services financiers aux entreprises du secteur de la marijuana aux États-Unis (telles qu'elles sont désignées dans les indications du FinCEN).

Bien que la Société prenne des mesures pour identifier les risques associés aux secteurs émergents, y compris le secteur américain du cannabis, et qu'elle offre uniquement des services aux émetteurs une fois qu'elle a déterminé que le risque posé à la Société est négligeable ou qu'il est peu probable que le risque entraîne des conséquences défavorables importantes pour la Société, il y a un risque que la Société fasse l'objet de poursuites intentées par des tiers qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les produits des activités ordinaires, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société de même que sur sa réputation, et ce, même si l'issue des telles procédures s'avérait favorable pour la Société. Nonobstant les procédures susmentionnées, la Société est actuellement partie à un recours collectif en valeurs mobilières intenté au Canada et aux États-Unis relativement aux services en matière de prise ferme offerts à certains émetteurs des secteurs du cannabis, de la cigarette électronique et du vapotage. Bien que la Société estime que ces allégations sont sans fondement et qu'elle entend se défendre vigoureusement, l'issue de cette poursuite ne peut être prédite avec certitude et une estimation du montant des pertes dans l'éventualité d'une issue défavorable ne peut être déterminée de manière fiable à la date des présents états financiers. Par conséquent, la Société n'a pas comptabilisé de provision à l'égard de ces allégations. Le risque que d'autres poursuites soient intentées contre la Société n'est pas connu. En date des présents états financiers consolidés annuels audités, la Société n'a pas comptabilisé de provision à cet effet.

Les risques associés aux secteurs émergents, comme ceux du cannabis, des cigarettes électroniques et du vapotage, comprennent également le risque d'insolvabilité des entités émettrices et l'incapacité subséquente pour ces entités de s'acquitter de leurs obligations d'indemnisation envers la Société. Par conséquent, si la Société subit une perte, sa capacité à récupérer les montants liés à des demandes d'indemnisation ne peut être prédite avec certitude.

**NOTE 29****Événements postérieurs à la date de clôture****Regroupement d'entreprises**

Le 31 mai 2022, la Société a annoncé avoir conclu, par l'intermédiaire de ses activités de gestion de patrimoine au Royaume-Uni (« CGWM UK »), l'acquisition précédemment annoncée de Punter Southall Wealth (« PSW »), y compris sa marque intermédiaire Psigma. Conjointement à la clôture de l'acquisition, CGWM UK a ajouté 100 millions £ (169,2 millions \$ CA) à sa facilité bancaire existante. En outre, HPS Investment Partners, LLC, au nom des comptes et fonds de placement qu'elle gère, a effectué un investissement additionnel dans CGWM UK à la clôture de l'acquisition, en faisant l'achat d'une nouvelle série d'actions privilégiées convertibles de CGWM UK, pour un montant de 65,3 millions £ (110,5 millions \$ CA). Les dividendes cumulatifs sur les actions privilégiées convertibles sont payables par CGWM UK à un taux correspondant à la valeur la plus élevée entre un taux de dividende annuel de 7,5 % et la quote-part des dividendes au titre des actions privilégiées convertibles à laquelle celles-ci donneraient droit en supposant leur conversion. Les actions privilégiées convertibles sont également assorties des droits usuels liés aux participations minoritaires en ce qui concerne la gouvernance de CGWM UK, les questions financières à son endroit, la priorité en cas de liquidation et les protections contre les rachats anticipés.

**Rajustement du taux de dividende des actions privilégiées de série C**

Le 24 mai 2022, la Société a annoncé qu'elle n'avait pas l'intention d'exercer son option de racheter les actions privilégiées de série C le 30 juin 2022. La Société a l'option de racheter, le 30 juin tous les cinq ans par la suite, les actions privilégiées de série C, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés.

Le 1<sup>er</sup> juin 2022, la Société a annoncé le rajustement du taux de dividende de ses actions privilégiées de série C. Les dividendes en espèces cumulatifs trimestriels, lorsque la Société en a déclarés, sont payés à un taux annuel de 4,993 % pour la période de cinq ans close le 30 juin 2022 inclusivement. À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 et pour une période prenant fin le 30 juin 2027, inclusivement, les dividendes cumulatifs trimestriels, si la Société en déclare, seront payés à un taux annuel de 6,837 %. Le taux sera rajusté tous les cinq ans pour qu'il corresponde au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de 4,03 %. Jusqu'au 15 juin 2022, les porteurs d'actions privilégiées de série C ont le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées de série D à un taux variable trimestriellement équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 4,03 %. L'émission des actions privilégiées de série D est assujettie à l'atteinte d'un certain seuil minimal.

**DIVIDENDES**

Le 2 juin 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,085 \$ par action ordinaire payable le 30 juin 2022 aux actionnaires inscrits le 17 juin 2022 (note 22).

Le 2 juin 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende en espèces de 0,25175 \$ par action privilégiée de série A payable le 30 juin 2022 aux porteurs d'actions privilégiées de série A inscrits le 17 juin 2022 (note 22).

Le 2 juin 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende en espèces de 0,31206 \$ par action privilégiée de série C payable le 30 juin 2022 aux porteurs d'actions privilégiées de série C inscrits le 17 juin 2022 (note 22).